

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 04h03 Dohr: 12h54
Asr: 16h44 Maghreb: 20h04 Isha: 21h39

MÉTÉO

Alger	: 30°	23°
Oran	: 31°	22°
Annaba	: 34°	26°
Béjaïa	: 28°	21°
Tamanrasset:	43°	32°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 23 juillet 2024 / 17 moharam 1445 - N° 3608 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE - UA

**Réunion UA, CER
et Mécanismes régionaux :
allocution du président
de la République**

P. 24

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

**Tebboune reçoit
le président de la Douma
de la Fédération
de Russie**

P. 24

ALGÉRIE - YÉMEN

**L'Algérie condamne
vigoureusement l'agression
sioniste abjecte contre
le Yémen**

P. 24

FONDS PILLÉS

M. Aoun : "une quinzaine d'usines récupérées"

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a indiqué hier à Mostaganem qu'une quinzaine d'usines a été récupérée dans le cadre de la récupération des fonds pillés, assurant leur remise en services. "Une quinzaine d'usines a été récupérée par l'Etat et nous les remettons aux entreprises habilitées à les exploiter", a déclaré M. Aoun lors de la remise d'une Unité industrielle à la Société nationale des travaux publics au niveau de la zone d'activité de la commune de Fornaka (Ouest de Mostaganem). Accompagné du ministre des Transports, Mohamed Habib Zahana, M. Aoun a précisé que "ces mesures entrent dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui s'est engagé à la récupération de tous les fonds pillés auparavant par de faux investisseurs". P. 6



PARLEMENT

**Goudjil : l'édification
de l'Algérie nouvelle
se poursuit résolument**

P. 3

POLICE

**M. Merad préside la cérémonie
de célébration du 62^e anniversaire
de la création de la Police
algérienne**

P. 3

MÉDIAS

**Signature d'un accord de
coopération entre l'APS
et l'agence azerbaïdjanaise
AZERTAC**

P. 4

SANTÉ

HYGIÈNE DENTAIRE

**Avez-vous
les bons
réflexes ?**

Pp 12-13

F   T B A L L

LIGUE 1 MOBILIS

**Le gardien de but
Chaâl troisième
recrue estivale
du CRB (club)**

P. 22



TRANSPORT AÉRIEN

**USA: près
de 1.500 vols
aériens annulés,
deux jours après
la panne
informatique
mondiale**

P. 17

TRANSPORT MARITIME

**ENTMV : le navire
Moby Dada
reprend
du service**

P. 2

MOUDJAHIDINE

El Bayadh : la dépouille de la Moudjahida Fatna Arabi inhumée au cimetière de Sidi Cheikh

La dépouille de la Moudjahida Fatna Arabi, décédée à l'âge de 89 ans, a été inhumée au cimetière de Sidi Cheikh, dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris, lundi auprès de la direction des moudjahidine et des ayants-droit de la wilaya.

Née en 1935 à El Bayadh, la défunte Moudjahida avait rejoint les rangs de l'Organisation Civile du Front de Libération Nationale (OCFLN) en tant que membre "moussabila", de 1959 à l'indépendance du pays.

Suite à cette triste nouvelle, le directeur des moudjahidine et des ayants-droit de la wilaya, Ahmed Tirari a présenté ses sincères condoléances à la famille de la défunte, l'assurant de sa sympathie et de son soutien, implorant Dieu le Tout Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis.

TRANSPORT MARITIME

ENTMV : le navire Moby Dada reprend du service

Le navire Moby Dada a repris du service suite à la levée des réserves émises, a annoncé lundi un communiqué de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV).

"L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs informe son aimable clientèle que le navire Moby Dada est à nouveau opérationnel suite à la levée des réserves émises par les instances légalement habilitées", lit-on dans le communiqué.

"Par conséquent, le programme des traversées a été modifié comme suit :

- Alicante-Alger, le 22 juillet à 18h00 au lieu du 19 juillet 2024.
- Alger-Alicante, le 23 juillet à 19h00 au lieu du 20 juillet 2024.
- Alicante-Oran, le 23 juillet à 19h00 au lieu du 21 juillet 2024.
- Oran-Alicante, le 24 juillet à 19h00 au lieu du 22 juillet 2024.
- Alicante-Oran, le 24 juillet à 19h00 au lieu du 23 juillet 2024.
- Oran-Alicante, le 25 juillet à 15h00 au lieu du 24 juillet 2024.
- Alicante-Alger, le 25 juillet à 19h00 au lieu du 24 juillet 2024.
- Alicante-Oran, le 26 juillet à 11h00 au lieu du 25 juillet 2024", précise le communiqué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Biskra: saisie de près de 4.130 comprimés psychotropes de type Prégabaline (GN)

Les éléments de la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale (GN) de M'lili (wilaya de Biskra) ont procédé lors d'une opération qualitative à la saisie de près de 4.130 comprimés psychotropes de type Prégabaline et à l'arrestation du mis en cause âgé de 40 ans, indique, dimanche, un communiqué des mêmes services. L'opération a été menée à la suite d'informations parvenues aux services de la GN, faisant état d'une tentative de faire passer une quantité de psychotropes à bord d'un véhicule à partir d'une wilaya du sud vers une autre de l'est du pays, suite à quoi des patrouilles et des points de contrôle ont été mis en place au niveau des accès susceptibles d'être empruntés, précise la même source.

Après avoir observé le véhicule en question, le chauffeur a été sommé de s'arrêter et après une fouille minutieuse, "une quantité de près de 4.130 comprimés psychotropes de type PREGABALINE 300 mg a été retrouvée camouflée au niveau du tableau de bord. Le mis en cause a été arrêté et conduit au siège de la Brigade pour poursuivre l'enquête".

"Dès le parachèvement des procédures de l'enquête, le mis en cause sera déféré devant le Procureur de la République territorialement compétent", note le communiqué.

EMPLOI

Plus de 8.300 emplois créés durant le premier semestre 2024 à Blida



Au total, 8.311 postes d'emploi ont été créés à Blida durant le premier semestre de l'année 2024, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction locale de l'emploi.

Le nombre des nouveaux postes d'emplois depuis janvier 2024 est en hausse comparativement à ceux créés durant la même période de l'année dernière ayant vu la création de 6.352 emplois, soit une différence de 1959 postes d'emplois, a indiqué le directeur de l'emploi, Salah Sakri.

Selon M. Sakri, cette augmentation, ayant contribué à la réduction du taux de chômage à Blida, s'explique par l'entrée en activité d'un nombre considérable d'entreprises économiques bénéficiaires d'autorisations d'exploitation exceptionnelles.

Il a, à ce titre, fait cas de l'octroi de plus de 160 autorisations d'exploitation par la commission de wilaya en charge de la levée des obstacles sur les projets d'investissement en suspens ou achevés, soulignant la poursuite de cette opération jusqu'à la régularisation de la situation de la totalité des investissements concernés.

Le directeur de l'emploi de Blida a, également, fait part de l'intégration professionnelle de 2.438 jeunes (des deux sexes) parmi les bénéficiaires de l'allocation chômage dans des postes permanents, entre mars 2022 et juin 2024, dont 950 intégrés durant le premier semestre 2024.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

El Méniââ : Un mort et 13 blessés dans deux accidents distincts (Protection civile)



Une personne a trouvé la mort et 13 autres ont été blessées dans deux accidents de la route distincts survenus sur la route nationale (RN-1) dans la wilaya d'El-Méniââ, ont rapporté dimanche les services de la Protection civile.

Les deux accidents se sont produits au niveau de la route nationale (RN-1) en allant vers la wilaya de Ghardaïa, où les agents du poste avancé de la Protection civile de la commune de Hassi lalfhal sont intervenus samedi soir, suite au dérapage et renversement par la suite d'un véhicule touristique transportant cinq personnes, dont une femme qui a été tuée sur place, tandis que quatre autres ont été blessés, a-t-on expliqué.

Les blessés ont reçu les premiers soins avant d'être évacués vers la polyclinique de la commune de Hassi lalfhal (155 km nord de la wilaya), alors que le corps de la victime a été transféré à la morgue de la même structure de santé, selon la même source.

Le deuxième accident s'est produit ce dimanche entre un bus de transport des voyageurs et un camion au niveau du même axe routier, causant des blessures à neuf (9) passagers. Les blessés ont reçu les premiers soins avant d'être transférés vers l'établissement public hospitalier (EPH) Colonel Mohamed Chaabani, au chef lieu de la wilaya, a-t-on ajouté. Des enquêtes ont été ouvertes par les autorités sécuritaires compétentes pour déterminer les circonstances exactes des deux accidents.

EMIGRATION CLANDESTINE

El-Tarf : tentative d'émigration clandestine de 15 personnes déjouée à Berrihane (sûreté)



La brigade de lutte contre le trafic des migrants et la traite des personnes du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'El-Tarf a déjoué en coordination avec la brigade maritime des garde-côtes une tentative d'émigration clandestinement depuis la plage de Draouche dans la commune de Berrihane et arrêté 15 personnes, apprend-on dimanche de ce corps de sécurité.

Le chef de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, l'officier principal de police Djelab Hamza, a indiqué que "dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, les services de la sûreté en coordination avec les garde-côtes ont arrêté 15 personnes, âgées entre 25 et 43 ans, originaires des wilayas d'El-Tarf, Annaba, Constantine et de Skikda qui préparaient une opération d'émigration clandestine à bord d'un bateau de plaisance depuis la plage de Draouche dans la commune de Berrihane".

Selon la même source, l'opération a permis également de "saisir un moteur marin de 40 chevaux de puissance, une quantité d'essence chargée dans 6 bidons de 30 litres chacun en plus de téléphones portables et des sommes d'argent en monnaie nationale et étrangère".

Les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes pour "organisation et planification pour quitter clandestinement le territoire nationale par mer dans le cadre d'un groupe criminel organisé et exposition des vies d'autrui au danger", a-t-on précisé.

FORÊTS

Bejaïa: tous les foyers d'incendies éteints



Tous les foyers d'incendies survenus sur les massifs forestiers de Bejaïa ont été éteints dans leur totalité lundi matin au bout d'une lutte engagée conjointement par la Protection civile, la Conservation des forêts, les collectivités locales et les riverains, a indiqué un communiqué de la Protection civile.

Pour en venir à bout, d'importants moyens humains et matériels ont été engagés, soutenus par une présence forte des habitants de la région, sortis en force pour prêter main forte aux divers secours.

Onze départs de feu avait été enregistrés, dimanche, provoquant d'"importants dégâts au couvert végétal sans toutefois générer de victimes, ni de blessés parmi les riverains ou d'atteinte à leurs habitations", selon la même source.

"Dans les régions où il y avait des risques potentiels sur les riverains ou leurs biens, les autorités locales ont vite procédé à l'évacuation des familles menacées", a précisé le communiqué.

PARLEMENT Goudjil : l'édification de l'Algérie nouvelle se poursuit résolument

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a affirmé que le projet national d'édification de l'Algérie nouvelle se poursuivait résolument.

Dans un entretien publié dans le 159e numéro de la revue Echorta, à l'occasion de la célébration du 62e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse et de la fête nationale de la Police algérienne, M. Goudjil a soutenu que le pays "demeurera souverain dans ses décisions et ses choix en poursuivant résolument son projet national d'édification de l'Algérie nouvelle".

"La forte dynamique que connaît l'Algérie aujourd'hui résulte du changement démocratique en douceur reposant sur la garantie des libertés et la promulgation de lois et mécanismes ayant consacré la participation des citoyens à la vie politique et réalisé un développement national global", a estimé le président du Conseil de la nation. Concernant



l'élection présidentielle du 7 septembre, M. Goudjil a indiqué que cette échéance marquera "le début de l'étape de la consolidation des acquis obtenus et des réalisations accomplies au cours des quatre dernières années".

Evocant la glorieuse Révolution de Novembre, il a souligné que "cette grande Révolution, qui a libéré le pays et le peuple du joug colonial, demeu-

ra une source d'inspiration intarissable et un symbole de liberté et de souveraineté dans le monde".

Aussi, a-t-il appelé le peuple algérien à préserver la symbolique de la Révolution de Novembre, qu'il a qualifiée de "l'une des plus grandes Révolutions du XXe siècle ayant contribué à la promotion de la doctrine onusienne relative à la décolonisa-

tion", citant, à cet égard, "la résolution historique 1514 de l'Assemblée générale des Nations Unies qui a reconnu le droit des peuples à l'autodétermination".

A l'occasion de la célébration du 62e anniversaire de la création de la Police algérienne, M. Goudjil a appelé les personnels de ce corps à "continuer d'accomplir leur devoir au service de la patrie avec détermination et fierté", saluant "le niveau de développement et de professionnalisme atteint par ce corps de sécurité, lui permettant de s'acquitter pleinement de ses missions dans la préservation de la sécurité des citoyens et la protection de leurs biens".

"Le professionnalisme atteint par la Police algérienne est le fruit d'efforts colossaux consentis des années durant", a-t-il dit.

INSTALLATION Le nouveau Directeur général de l'Ecole supérieure algérienne des affaires, Noureddine Menani, installé dans ses fonctions

Le nouveau directeur général de l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA), Noureddine Menani, a été installé, lundi à Alger, dans ses fonctions.

Présidee par le président de la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI), Kamel Hamni, également président du conseil d'administration de l'ESAA, la cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de l'Ecole, en présence des cadres de l'établissement, des représentants du ministère du Commerce et de la promotion des exportations, du ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, ainsi que des représentants du ministère

de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

A cette occasion, M. Hamni a mis en avant le rôle de l'Ecole dans la formation des ressources humaines dans le domaine du management et de la gestion des entreprises, affirmant son engagement à accompagner la nouvelle direction dans ses missions.

Le représentant du ministère du Commerce et de la promotion des exportations, El Safi El Arabi, a affirmé, de son côté, que la nomination du nouveau directeur général de l'ESAA intervient dans un moment où "le pays connaît une mutation politique et économique importante avec la volonté de se li-

bérer de sa dépendance aux hydrocarbures", soulignant "les besoins de l'Algérie en cadres compétents pour gérer les entreprises clé du pays".

Pour sa part, M. Menani a exprimé son souhait d'augmenter les capacités d'accueil de cette Ecole qui ne dépassent pas les 1000 places pédagogiques, tandis que qu'elle reçoit, chaque année, plus de 4000 demandes d'inscriptions dans ses spécialités socio-économiques, selon lui.

Pour rappel, l'ESAA a été créée suite à un accord algéro-français, dans le cadre de la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE "RHUMEL" Consolider davantage les liens bilatéraux entre l'Algérie et le Vietnam (Ambassadeur vietnamien)

L'ambassadeur de la République socialiste du Vietnam en Algérie, M. Tran Quoc Khanh a réitéré lundi à Constantine la volonté de son pays à consolider davantage les liens bilatéraux avec l'Algérie à travers le renforcement de l'investissement dans le domaine économique.

S'exprimant à l'issue d'une rencontre-débat organisée à la Chambre de commerce et d'industrie "Rhumel" (CCIR), l'ambassadeur du Vietnam a indiqué qu'il "fera de son mieux pour rapprocher les deux peuples", à travers a-t-il ajouté la mise en place d'une plate-forme d'échanges et de coopération dans les différents secteurs d'activité.

Le diplomate vietnamien qui s'est engagé à œuvrer pour "asseoir une

coopération durable entre les deux pays", a également évoqué les relations historiques d'amitié et de solidarité existant entre l'Algérie et le Vietnam.

Il a dans ce cadre fait part des potentialités d'investissement offertes par le Vietnam dans divers secteurs d'activité comme l'industrie pharmaceutique, l'emballage, le tourisme, l'agriculture et l'aquaculture, rappelant l'importance de la Commission mixte algéro-vietnamienne dans la réussite du projet de développement envisagé entre les deux pays.

A titre d'exemple, le diplomate vietnamien a indiqué que son pays a réalisé une avancée considérable dans le domaine pharmaceutique avec la particularité de fabriquer des produits à base de plantes

naturelles ce qui pourra donner lieu, a-t-il souhaité, à une "perspective de coopération dans cette spécialité". Un échantillon de complément alimentaire pour l'immunité fabriqué à base de plantes naturelles a été présenté à cette occasion par des experts vietnamiens qui ont affirmé qu'ils étaient disposés à fournir toutes les informations nécessaires sur ce produit et autres dans la perspective de tisser des coopérations avec l'Algérie.

M. Tran Quoc Khanh qui a fait part de la possibilité de réaliser des jumelages et coopérations, notamment dans le domaine du tourisme, a indiqué que l'université du Vietnam maîtrise beaucoup de spécialités en rapport direct avec le monde économique comme l'agriculture,

l'aquaculture et l'intelligence artificielle (IA) ce qui pourrait constituer un champ de coopération entre les deux pays.

Le diplomate qui a insisté sur l'importance d'échanger les expériences, les connaissances et les expertises a appelé à l'établissement de jumelages entre des villes des deux pays et éventuellement entre des établissements d'enseignement. De sa part, le président de la CCIR, Mohamed Larbi Souici qui a indiqué que les deux pays possèdent tous les atouts pour réussir la bataille du développement, a proposé la mise en place d'un Conseil d'affaire algéro-vietnamien, le développement de projets de recherches communs et l'échange de projets innovants dans le domaine de l'IA notamment.

POLICE M. Merad préside la cérémonie de célébration du 62e anniversaire de la création de la Police algérienne

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a présidé, lundi au siège des Unités républicaines de sécurité (URS) à El Hamiz (Alger), la cérémonie de célébration du 62e anniversaire de la création de la Police algérienne, placée sous le slogan "Avec la même détermination, nous gardons le cap".

La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, de membres du Gouvernement, de cadres supérieurs, de responsables d'institutions et d'instances officielles, du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), M. Ali Badaoui, ainsi que du Directeur général de la police palestinienne, le Général-major Youssef Ali Youssef Al Helou, en tant qu'invité d'honneur.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Merad a affirmé que cet anniversaire se veut "une tradition annuelle pour évaluer les progrès notables réalisés par la Sûreté nationale en termes d'effectifs, d'équipements et de méthodes de travail reposant sur le professionnalisme, la modernisation et l'efficacité", estimant que "ces progrès ont été atteints grâce à l'investissement dans la ressource humaine et à la bonne préparation conformément aux exigences de l'action policière et aux engagements de la présidence sur le terrain face aux défis de l'heure".

Le ministre s'est également félicité de la "place pionnière" qu'occupe la Police algérienne, ainsi que de la "percée importante" réalisée en termes de performance, comme en témoignent, a-t-il dit, "les résultats opérationnels importants réalisés dans tous ses domaines de compétence, devenant, grâce à l'expérience et à la compétence de ses membres, un modèle dans la rapidité d'élucidation et de traitement des affaires criminelles complexes".

ALGÉRIE - PALESTINE M. Badaoui reçoit le DG de la police palestinienne (communiqué)



Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a reçu, dimanche à Alger, le Directeur général de la police palestinienne, le Général-major Youssef Ali Youssef Al Helou, a indiqué un communiqué de la DGSN.

"Dans le cadre du renforcement de la coopération policière bilatérale, le Directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, a reçu, dimanche 21 juillet 2024, le Directeur général de la police palestinienne, le Général-major Youssef Ali Youssef Al Helou", a précisé la même source.

Lors de cette rencontre, tenue au siège de la DGSN, "les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer la coopération policière entre les deux pays, notamment en matière de formation et d'appui à l'instruction dans plusieurs spécialités policières", a ajouté le communiqué.

MÉDIAS

Signature d'un accord de coopération entre l'APS et l'agence azerbaïdjanaise AZERTAC

L'agence Algérie Presse Service a signé, lundi à Shusha (Azerbaïdjan), un accord de coopération avec l'Agence gouvernementale d'information azerbaïdjanaise (AZERTAC), portant sur le renforcement de leur coopération bilatérale en matière d'information, l'échange de contenus médiatiques et d'expertise. L'accord a été signé par le Directeur général de l'APS, M. Samir Gaïd, et le président du Conseil d'administration d'AZERTAC, M. Vugar Aliyev, lors d'une cérémonie organisée en marge du 2ème Forum mondial "Shusha media global" qui se déroule à Shusha à l'est de l'Azerbaïdjan du 20 au 22 juillet. En vertu de cet accord, les deux agences procéderont à un échange de contenus d'information intéressant les deux pays et s'offrent mutuellement l'accès à leurs contenus informatifs respectifs, s'accordant également le droit d'utiliser les contenus multimédias (photographie, vidéos, infographie). Le Forum de Shusha auquel prend part le Directeur général de l'APS, aux côtés d'autres directeurs d'agences d'information et responsables de l'information et de la communication des instances officielles d'une cinquantaine de pays, porte notamment sur la lutte contre les fake news et la désinformation dans les open sources.

UNIVERSITÉ DE MASCARA
Sortie de plus de 5.600 étudiants diplômés

Quelque 5.635 étudiants et étudiantes de différentes spécialités pédagogiques de l'Université Mustapha-Stambouli de Mascara sont sortis au titre de l'année universitaire 2023-2024, a-t-on appris, lundi, du vice-recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur chargé de la pédagogie et de la post-graduation.

Le professeur Abdelkader Belfadel a indiqué à l'APS que cette opération porte sur les diplômés de licence (plus de 3.300 étudiants), de Master (plus de 2.200 étudiants), et ce au niveau de sept Facultés, notamment des "Sciences naturelles et de la vie", "Sciences et technologies", "Sciences appliquées", "Lettres et langues", "Sciences humaines et sociales", "Droit et sciences politiques" et "Sciences économiques, commerciales et sciences de gestion".

Le nombre des diplômés a connu une hausse par rapport à l'année universitaire écoulée, qui a enregistré plus de 5.300 étudiants et étudiantes en cycles Licence et Master, selon la même source qui a justifié cette hausse par celle des diplômés de Licence des facultés de "Droit et sciences politiques" et des "Sciences et technologies". Par ailleurs, la même source a révélé la soutenance, lors de l'année écoulée 2023-2024, de plus de 60 thèses de doctorat à l'Université de Mascara, et ce dans 45 spécialités pédagogiques. En vue de renforcer les capacités d'encadrement pédagogique spécialisé de l'Université, la direction de cet établissement d'enseignement supérieur a programmé, lors de la prochaine rentrée universitaire 2024-2025, plus de 60 thèses de doctorat de l'Université de Mascara dans 45 spécialités pédagogiques. Une batterie de conventions de partenariat et de coopération a été signée avec plusieurs Universités du pays, selon le professeur Belfadel.

AGRICULTURE

Engouement de jeunes et des femmes rurales pour l'élevage du ver à soie à Oran

L'expérimentation de l'élevage des vers à soie (sériciculture) pour produire de la soie naturelle, initiée par l'agricultrice Allou Baba Ahmed, a reçu un grand écho de la part des femmes rurales, des universitaires et des jeunes, motivés par la volonté de développer ce type d'activités artisanales et agricoles à Oran, a-t-on appris auprès de cette agricultrice, qui a capitalisé une expérience en la matière. "Forte des résultats positifs obtenus, l'expérimentation d'élevage des vers à soie, lancée en 2017, a suscité un intérêt manifeste de la part des jeunes, que ce soit pour se divertir ou pour réaliser un projet, d'autant que cette activité est simple et pas coûteuse, à l'exception des feuilles de mûrier dont les vers se nourrissent, mais qui sont néanmoins disponibles à Oran", a déclaré à l'APS Mme Baba Ahmed. Cette agricultrice, qui fournit ces vers gratuitement, diffuse la culture de la sériciculture dans le milieu rural pour aider les femmes à diversifier leurs activités artisanales et agricoles à l'effet d'augmenter leurs revenus et relancer l'industrie de

la soie, connue à l'Ouest du pays, notamment dans la région de Tlemcen.

Cette expérience retient également l'attention des chercheurs universitaires, sachant que des demandes ont été enregistrées à Djelfa et à Alger pour acquérir des vers pour produire de la soie naturelle, a expliqué la même agricultrice, qui est à la tête de l'Association de promotion des femmes rurales "Main dans la main" à Oran. Elle a, par ailleurs, affiché sa disponibilité à en fournir aux établissements d'enseignement disposant de clubs scientifiques au sein desquels les étudiants pourront apprendre à élever des vers à soie et enrichir leurs travaux scientifiques.

Cette expérience, qui se développe d'année en année, s'est appuyée sur une quantité importante de vers à soie appelés "Bombyx of the Mulberry", qui sont les plus utilisés dans le domaine de l'élevage des vers à soie à l'intérieur d'une magnanerie (local d'élevage), avec le respect des étapes de production et de suivi des larves, qui sont soignées

ENVIRONNEMENT

Arkab met en avant les efforts du secteur de l'énergie pour s'adapter aux exigences environnementales

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a mis en avant, hier à Alger, les efforts du secteur de l'énergie pour s'adapter aux exigences environnementales et atténuer l'impact du changement climatique tout en renforçant la position de l'Algérie comme fournisseur d'énergie fiable sur la scène internationale.



ainsi son rôle de "partenaire international fiable dans le domaine de l'énergie".

De plus, l'Algérie est "pleinement engagée" dans le développement des énergies renouvelables, avec pour objectif d'atteindre une part importante de la production nationale d'électricité, a-t-il poursuivi, soutenant que les initiatives visant à atteindre 15 gigawatts d'énergie renouvelable d'ici 2035 lui permettront dans une large mesure d'atteindre ses objectifs climatiques internationaux.

Le ministre a cité, dans ce sens, l'approche algérienne "ambitieuse et responsable" alliant production d'énergie conventionnelle et développement des énergies renouvelables, qui place le pays, a-t-il dit, comme "pôle actif

et engagé dans le processus de transition énergétique dans la région".

M. Arkab a rappelé, à cette occasion, l'engagement volontaire de Sonatrach à contribuer à la lutte contre le changement climatique, à travers une évaluation détaillée de ses émissions de gaz à effet de serre, laquelle permet de "fixer des objectifs ambitieux en termes de réduction des émissions".

Le groupe s'est également engagé à investir un (1) milliard de dollars sur dix ans dans un projet de grande envergure : le reboisement de 520.000 hectares, a ajouté le ministre, précisant que ce projet environnemental et économique contribuera à la séquestration du carbone,

à la création d'emplois et au développement socioéconomique en Algérie.

Qui plus est, Sonatrach participe activement à des projets pilotes visant à assurer une maîtrise totale de la chaîne de valeur de l'hydrogène, a-t-il poursuivi, précisant qu'un projet d'une capacité de 50 mégawatts était à l'étude pour la transformation de l'hydrogène vert en ammoniac ou en produits secondaires.

Dans son allocution, M. Arkab a tenu à féliciter les cadres et travailleurs de Sonatrach pour les "excellents" résultats obtenus par toutes les filiales du groupe au cours du premier semestre de 2024 dans les domaines de la production, de la distribution et de la commercialisation, les appelant à "poursuivre leurs efforts pour permettre à Sonatrach de finir l'année 2024 avec des résultats remarquables".

M. Arkab a également adressé ses remerciements aux "travailleurs et cadres ayant contribué à la réussite de l'opération de maintenance de la raffinerie de Skikda, qui a exigé une grande maîtrise des techniques, avec l'accompagnement assuré par l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH)", soulignant que ces efforts avaient "permis à la raffinerie d'entrer rapidement en production".

Lancement effectif de l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre le changement climatique (Dahleb)

La ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Mme Fazia Dahleb, a annoncé, lundi à Alger, le lancement effectif de l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre le changement climatique, qui vise à mettre en œuvre les engagements pris par l'Algérie dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat (COP21).

L'annonce a été faite lors la cérémonie de signature de la nouvelle stratégie climat de Sonatrach, en présence du ministre de l'Énergie et des Mines, M. Mohamed Arkab, et des PDG du groupe Sonatrach, M. Rachid Hachichi, et de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (AL-NAFT), M. Mourad Beldjehem. A cette

occasion, Mme Dahleb a rappelé que le Gouvernement avait examiné cette stratégie lors d'une réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, en mars dernier, lors de laquelle avait été présentée la feuille de route relative à sa mise en œuvre. La ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables a indiqué, à ce propos, que le Premier ministre l'avait alors chargée d'élaborer cette stratégie en concertation "avec tous les secteurs" dans un souci de cohérence et d'efficacité. Concernant la coopération avec le secteur de l'énergie dans le domaine de l'environnement, Mme Dahleb a évoqué l'importante contribution de ce secteur à la réalisation du premier inventaire national des émissions de gaz

à effet de serre pour la période 1990-2020 et du premier rapport biennal actualisé (BURi). Dans le cadre de cette coopération, un premier modèle de système de mesure, de reporting et de vérification (MRV) pour le secteur de l'énergie a également été développé et testé au niveau de deux sites relevant de Sonatrach pour surveiller de manière "transparente" les émissions de gaz à effet de serre sur une période de 15 mois, a fait savoir la ministre. Sur la base de cette expérience, un projet pilote de mesure sera lancé au niveau de Sonelgaz afin d'améliorer les outils de mesure liés à la production, au transport et à la distribution de l'électricité et du gaz naturel, a ajouté Mme Dahleb.

jusqu'à l'extraction de la soie, selon la responsable de l'association sus-indiquée, qui active actuellement au niveau de la maison de jeunes de haï Fillaouécne (ex-El Barki). Le suivi continu de ce projet a permis aux chenilles de sortir des cocons puis de se transformer en papillons faisant ainsi éclore entre 400 et 500 œufs.

Selon les explications, "ces chenilles se nourrissent de feuilles de mûriers juteuses, qui produisent les plus belles espèces de papillons et lignes de soie, dont la longueur est estimée à environ 1,5 km et sont très solides".

A signaler que cette agricultrice a développé, pour la première fois à Oran, plusieurs expériences agricoles, dont la culture du Safran, l'introduction de la plante "Moringa" et des pleurotes (champignons), de même que la culture de plantes aromatiques, dont la lavande et des plantes résistantes à la sécheresse dans sa ferme sise dans la commune d'Aïn El Kerma, dans la daïra de Boutlelis, à l'Ouest d'Oran.

JIJEL

Plus de 5 milliards DA pour l'entretien des routes dégradées suite aux intempéries

La wilaya de Jijel a bénéficié dernièrement d'une enveloppe financière de 5,31 milliards DA pour l'entretien des routes dégradées suite aux intempéries de fin février dernier, apprend-on lundi des services de la wilaya.

"Ce montant sera mobilisé pour financer 24 opérations d'entretien des dégradations du réseau routier à la suite des intempéries qu'avait connu la wilaya de Jijel les 28 et 29 février 2024", a précisé la même source. Ces opérations dont les travaux démarrent dès la fin des procédures légales des marchés publics concernent 22 communes et permettront à terme d'améliorer la fluidité du trafic, de réduire le nombre d'accidents, d'éliminer les points noirs et d'améliorer



la sécurité des usagers, a-t-on indiqué. Le montant de ces opérations a été fixé après une estimation réalisée

par les services de la wilaya sur les dégâts du réseau routier et les coûts des travaux à engager, a-t-on conclu.

BÉJAÏA

Une délégation du CNDH visite la wilaya (communiqué)

Une délégation du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), conduite par son président, Abdelmadjid Zaalani, a effectué, la semaine dernière, une visite à la wilaya de Béjaïa, où elle a eu des rencontres avec les représentants de la société civile, et visité plusieurs structures publiques, a indiqué, dimanche, un communiqué du CNDH.

À l'entame de la visite, la délégation a tenu une rencontre interactive avec les représentants des organisations de la société civile locale, activant dans les différents domaines des droits de l'homme, lors de laquelle plusieurs préoccupations ont été soulevées, à l'instar du droit à l'emploi et de l'accompagnement des personnes aux besoins spécifiques et des autistes pour faciliter leur scolarisation, a précisé la même

source. Le débat s'est élargi ensuite aux préoccupations liées à l'urbanisme, à l'habitat et au manque de locaux destinés aux associations de la société civile, poursuivit la même source, ajoutant que, "le wali de Béjaïa, Kamel Ed-dine Karbouche, a promis, à cet effet, d'accompagner les associations pour la prise en charge de toutes ces préoccupations, au service de la société civile et de l'intérêt public", ajoute le communiqué.

A cet égard, le président du CNDH a affirmé que "la société civile joue un rôle primordial dans la promotion et la diffusion de la culture des droits de l'homme, c'est pourquoi, elle est un partenaire essentiel pour le CNDH dans l'accomplissement de ses missions". M. Zaalani a, en outre, rappelé "l'attachement du CNDH à

améliorer le Service public offert aux citoyens, à travers le service de médiation ayant ouvert plusieurs canaux de communication sociale, outre les rapports périodiques soumis aux autorités publiques concernées, et le rapport annuel sur la situation des droits de l'Homme en Algérie, soumis au président de la République".

Par ailleurs, la délégation s'est rendue au service des urgences du CHU de Béjaïa pour "s'enquérir du respect du droit à la santé dans son volet relatif aux droits de l'Homme", ajoute le communiqué, soulignant que la même délégation a assisté à une cérémonie de distinction de l'élève lauréat aux examens de fin de cycle primaire, au Foyer "Ihaddaden" pour enfants assistés, où elle "s'est en-

quière, aussi, des conditions d'accueil des enfants privés de famille, et des moyens mis à disposition par l'Etat en vue d'une prise en charge optimale".

Le président du CNDH et la délégation l'accompagnant se sont ensuite rendus à l'Etablissement de rééducation et d'insertion de Oued Ghir, où ils "ont pris connaissance des conditions de vie des détenus et du niveau de services qui leur sont fournis", avant de visiter le camp d'été "Aokas" accueillant les enfants de la communauté algérienne établie à l'étranger et un autre camp de vacances destiné aux enfants du Sahara occidental.

Au terme de sa visite dans la wilaya de Béjaïa, la délégation a visité un Foyer pour personnes âgées pour s'enquérir des conditions d'accueil de cette catégorie, et distinguer, par la suite, certains de ses résidents".

DJANET

Nouveaux projets de routes pour désenclaver les localités de Bordj El-Houas (wilaya)

De nouveaux projets de routes ont été concrétisés à travers le territoire de la commune de Bordj El-Houas, wilaya de Djanet, dans l'objectif de désenclaver les régions reculées et impulser le développement local, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

L'on relève, à ce titre, l'ouverture, après achèvement des travaux de modernisation et réhabilitation, le chemin de wilaya (CW-474) reliant la localité enclavée d'Ihrir, (240 km nord de

Djanet), et la route nationale (RN-3) sur une distance de 15 km, en sus de la mise en service de la route reliant sur 44 km le village reculé de Tourrest, distant de 220 km du chef lieu de la wilaya, et la RN-3, a précisé la même source.

Ces opérations devront permettre, outre le désenclavement des localités lointaines, la propulsion de l'essor économique et touristique dans les régions touristiques d'Ihrir et de Tourrest, l'amélioration des conditions de vie de la population locale, a déclaré, pour sa part, le directeur local des travaux publics (DTP), Rabah Ressas.

De son côté, le wali de Djanet, Benabdallah Chaïbeddour, a affirmé que l'Etat ne ménage aucun effort pour prendre en charge les préoccupations et répondre aux attentes des populations des zones enclavées au travers le déblocage de conséquentes enveloppes financières par souci de mettre en forme des projets de développement à la satisfaction des habitants. Le chef de l'exécutif local a soutenu que d'autres opérations de développement multisectorielles susceptibles d'améliorer le cadre de vie des citoyens seront également lancées.

Le vice-président de l'Assemblée populaire de la commune (APC) de Bordj El-Houas, Mohamed Hasni, s'est félicité, pour sa part, de la réalisation de pareils projets structurants allant dans le sens de la promotion du cadre de vie des populations des zones enclavées.

Les autorités locales ont, lors de leur tournée dans la région, procédé à la remise de huit décisions d'attribution d'aides à l'habitat rural au profit des citoyens de la région de Tourrest.

Cet état de fait a été largement loué par le président de l'association du quartier de Tourrest, Brahim Cheffai, qui, a-t-il dit, "traduit les grands efforts et l'intérêt qu'accorde l'Etat pour le développement des zones d'ombre et la promotion de l'agriculture dans la wilaya de Djanet".

BECHAR

Un projet d'envergure en matière de la protection de l'environnement (direction)

La nouvelle station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) dont a bénéficié la commune de Bechar, est une infrastructure hydraulique d'envergure, en matière de la protection de l'environnement, et mettra un terme à la pollution du bassin de l'oued Bechar, a-t-on appris lundi auprès du responsable de ce projet.

"Cette STEP de cinquième génération dont la réalisation a pris en compte les normes environnementales, est dotée d'un système de traitement et d'épuration des eaux usées dite tertiaire à savoir filtré à disques et ultraviolet, ce qui permettra le traitement, l'épuration de la qualité des eaux suivant des technologies ultramodernes dans ce domaine", a déclaré à l'APS le directeur de ce projet Abdelkrim Khalifa.

"Cette nouvelle réalisation hydraulique qui a été mise en service récemment, va contribuer désormais au traitement et à l'épuration de 55.000 m3 par jour, permettra aussi de traiter la même qualité d'eau d'une po-

pulation de 386.000 habitants à l'horizon 2040, et la protection de la nappe phréatique des méfaits des rejets antérieurs des mêmes eaux sur le lit de l'oued Bechar, qui longe la ville éponyme sur un parcours de 19 km", a-t-il expliqué.

"La concrétisation de cette STEP s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de récupération des eaux usées et leur valorisation à travers la couverture des besoins des secteurs économiques notamment celui de l'agriculture dans le but d'assurer un développement intégré et durable de la région de Bechar", a-t-il ajouté.

"A ce titre, il est prévu la mise en place d'une importante quantité d'eau épurés pour les besoins de l'irrigation des exploitations agricoles situées à sa proximité et qui s'étendent sur une superficie de 1.200 ha", a fait savoir ce responsable.

Située à deux (2) km au sud de la commune de Bechar, cette installation qui s'étale sur une superficie de 40 ha, a pour objectif d'assainir les eaux usées domestiques, indus-

trielles et les eaux pluviales acheminées par trois imposants collecteurs principaux et ce à travers ces modules et sa station de prétraitement dédiés au dégrillage, dessablage, dégraissage, traitement biologique, clarification des mêmes eaux et de traitement des boues, grâce à huit (8) bassins spécifiques à chacun des mêmes modules".

"La boue produite à l'avenir par cette station sera offerte gracieusement aux agriculteurs de la région en sa qualité d'engrais biologique et ce dans le cadre de l'apport du secteur de l'hydraulique au développement du secteur agricole dans la région notamment les activités liées à l'agriculture biologique", a-t-il détaillé.

En plus de son apport à ce secteur, il est prévu la réalisation d'une conduite de 63 km pour l'acheminement des eaux épurées vers la nouvelle zone industrielle de "Toumiat" (Nord de Bechar) pour le renforcement des besoins en eau du futur complexe sidérurgique de Bechar.

GHARDAÏA

Plus de 30 millions DA pour la maintenance des réseaux électriques (responsable)

Pas moins de 31 millions de dinars ont été investis par la direction locale de la société nationale de distribution d'Electricité et du Gaz (Sonelgaz) au terme d'une vaste opération de maintenance prédictive des différents ouvrages, postes de transformateurs et réseaux électriques, à travers la wilaya de Gharadaïa, a-t-on appris lundi auprès des responsables de cette entreprise. Cette opération de maintenance et de rénovation prédictive des lignes aériennes et autres infrastructures électriques soumises à plusieurs aléas climatiques (pluie, vent, érosion) et dégradations, a été lancée en prévision de la période estivale afin de déceler des défauts pouvant entraîner l'indisponibilité des lignes, a déclaré à l'APS, le chargé de la communication de Sonelgaz, Yahia Abbes. Elle a permis également de vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble des réseaux, des équipements et vérifier les défauts et défaillance des lignes de haute et basse tension ainsi que les lignes de raccordement, a-t-il précisé.

BANQUE NATIONALE DE L'HABITAT Les modalités de financement des programmes publics de logement fixées (JO)

Les modalités de mise à disposition de la Banque nationale de l'habitat (BNH) du financement relatif aux programmes de Logements publics locatifs (LPL), des voiries et réseaux divers (VRD) et des aides de l'Etat pour l'accès aux logements, ainsi que les modalités de sa rémunération, ont été fixées par un arrêté interministériel publié dans le Journal officiel (JO) n 47.

Il s'agit de l'arrêté interministériel signé par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et le ministre des Finances, le 3 juin dernier.

Selon ce nouveau texte, les crédits budgétaires notifiés par le ministère des Finances sont mis à la disposition de BNH par le ministère de l'Habitat sur la base d'opérations inscrites au titre d'un exercice budgétaire, matérialisées par des "décisions d'inscription" identifiant le maître d'ouvrage délégué désigné et des données du projet, dans le cadre des programmes LPL et de VRD primaires et secondaires.

Ces opérations font l'objet de convention de financement entre la BNH et les maîtres d'ouvrages délégués désignés pour leur prise en charge, rajoutée la même source.

La rémunération de la BNH, en contrepartie de la gestion financière des programmes LPL et des VRD primaires et secondaires, est fixée à 1 % du montant des paiements opérés qu'elle facture trimestriellement au ministère de l'Habitat.

S'agissant des programmes d'aide pour l'accès au logement au titre des dépenses de transfert, les crédits budgétaires notifiés par le ministère des Finances sont mis à la disposition de la BNH par le ministère de l'Habitat sur la base de la répartition physique et financière du montant retenu par nature d'aides.

Le transfert des crédits à la BNH s'effectue en quatre tranches de 25 % chacune, après accord des services du ministère des Finances sur un rapport justifiant l'état d'exécution de la dotation des crédits allouée de chaque trimestre.

La rémunération due au titre de la gestion financière des aides destinées aux programmes de logements, est fixée à 1 % appliqué sur les décaissements opérés, que la BNH facture trimestriellement au ministère de l'Habitat.

La BNH est rémunérée sur facture de chaque prestation fournie, après "service fait" visé par les services du ministère de l'Habitat.

Ainsi, les dispositions de l'arrêté interministériel du 14 janvier 2016 définissant les modalités de mise à disposition de la Caisse nationale du logement (CNL) du financement relatif aux programmes de logements publics et des voiries et réseaux divers primaires et secondaires, sont abrogées.

9ÈME FORUM DE L'ÉNERGIE DES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST Participation du Cluster industriel électrique d'Algérie

Le Cluster industriel électrique d'Algérie (CIEL) participera au 9e Forum de l'Autorité de régulation de l'énergie territoriale de l'Afrique de l'Ouest (ARREC), qui se tiendra à Accra (capitale du Ghana), du 24 au 25 juillet, a-t-on appris dimanche du Président du Cluster, Bachir Djilani Kobibi. Dans une déclaration à l'APS, M. Kobibi a souligné que la participation à ce Forum, consacre cette fois au thème de "la sécurité du commerce de l'électricité dans la région de l'Afrique de l'Ouest: l'interaction entre les politiques nationales et les règles du marché libre", permettra de faire connaître les énormes capacités de l'Algérie dans le domaine des industries électriques et l'examen des opportunités de coopération prometteuses dans les domaines des équipements, des technologies et des études liées à l'énergie électrique, notamment l'installation, la gestion, la distribution, la maintenance, les études et la sécurisation des installations. Ce

Forum vise à renforcer les rôles de différents acteurs dans le domaine du marché énergétique, notamment les responsables de gouvernement, les opérateurs économiques et les différentes instances du groupe économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et développer le cadre juridique du marché de l'électricité, afin de réaliser l'équilibre entre la sécurité de l'alimentation en énergie électrique et les règles de la libre concurrence au sein du marché territorial, a-t-il dit. Selon M. Kobibi, les organisateurs oeuvrent à "encourager la coopération entre les pays du groupe et son environnement, en adaptant les politiques et les réglementations liées à ce domaine énergétique, d'autant que le Forum sera précédé d'une réunion des comités consultatifs des opérateurs et des organismes de régulation membres de l'Autorité Régionale de Régulation de l'Energie de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO/ECWAS)".

FONDS PILLÉS

M. Aoun: "une quinzaine d'usines récupérées"

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a indiqué hier à Mostaganem qu'une quinzaine d'usines a été récupérée dans le cadre de la récupération des fonds pillés, assurant leur remise en services.

"Une quinzaine d'usines a été récupérée par l'Etat et nous les remettons aux entreprises habilitées à les exploiter", a déclaré M. Aoun lors de la remise d'une Unité industrielle à la Société nationale des travaux publics au niveau de la zone d'activité de la commune de Fornaka (Ouest de Mostaganem).

Accompagné du ministre des Transports, Mohamed Habib Zahana, M. Aoun a précisé que "ces mesures entrent dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui s'est engagé à la récupération de tous les fonds pillés auparavant par de faux investisseurs".

Par ailleurs et après avoir inspecté l'Unité industrielle, le ministre a émis un certain nombre de directives liées à l'évolution vers un nouveau style de gestion et l'ouverture sur l'environnement économique. Il a également ordonné le lancement d'une nouvelle opération de recrutement et la livraison des premières commandes fin août prochain.

M. Aoun a déclaré que "cette usine fournira des matériaux et des canalisations aux entreprises qui disposent actuellement d'un programme d'approvisionnement en eau potable de certaines zones, notamment pour les transferts, et ce dès sa reprise de l'activité, et ce sera un soutien pour COSIDER et d'autres entreprises liées au secteur de l'hydraulique". Cette Unité industrielle, restée à l'abandon et fermée depuis la cessation de son activité



et le licenciement des travailleurs, en 2019, a été cédée par les services des biens de l'Etat à la Société nationale des travaux publics.

Pour la reprise de son activité industrielle dans les plus brefs délais, cette société a signé deux conventions avec la Société nationale de distribution de matériaux de construction et l'Office national d'irrigation et d'assainissement portant sur la fourniture de matériaux et l'acquisition de produits.

L'Unité industrielle, spécialisée dans la production de canalisations de grandes dimensions, utilisant des technologies avancées et modernes, est implantée sur une superficie de 12 hectares. A l'avenir, avec le pic de l'activité industrielle et la réalisation de l'opération d'exploitation, elle peut of-

frir 360 postes d'emploi, selon les explications fournies.

La semaine dernière, la Société nationale des travaux publics a commencé à prendre possession des lieux et à inviter les anciens salariés à reprendre leur activité. Dans un premier temps, 100 travailleurs ont été convoqués, a-t-on expliqué.

Lors de cette visite, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, accompagné du ministre des Transports, Mohamed Habib Zahana, inspectera l'opération d'aménagement de la zone industrielle de Bordjia avec ses tranches 1 et 2, et de la base aérienne pour l'évacuation sanitaire et de lutte contre les incendies à l'aéroport de Sayada.

ELECTRICITÉ

La consommation record enregistrée, indicateur positif du dynamisme économique de l'Algérie (Arkab)

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, dimanche à Alger, que la hausse de la demande sur l'énergie électrique à travers le pays, atteignant un nouveau record cet après-midi, reflétait le dynamisme économique de l'Algérie et la valeur ajoutée apportée par plusieurs secteurs.

"La récente hausse de la demande nationale sur l'électricité constitue un indicateur positif du point de vue économique et reflète la

valeur ajoutée apportée par plusieurs secteurs à l'économie nationale grâce à l'énergie électrique", a précisé le ministre lors de sa visite à l'Opérateur du système électrique (OSE) relevant de Sonelgaz, soulignant qu'un nouveau pic de consommation électrique de 19.500 MW a été enregistré ce jour à 14h48".

Cette hausse dénote que le système électrique national est géré "avec compétence et professionnalisme, en assurant une distribution équitable et équilibrée à travers toutes les régions du pays sans signaler aucun dysfonctionnement" du réseau, en sus de l'amélioration continue du service fourni en la matière, a-t-il dit.

Le ministre de l'Energie et des Mines a rappelé que le secteur dispose de tous les moyens pour assurer la couverture de la demande nationale croissante en électricité, qui devrait atteindre 20.000 MW au cours de cette année, poussée par la demande des ménages, ainsi que des secteurs de l'agriculture, l'industrie et des services.

Supervisant le travail des ingénieurs et techniciens dans la salle de contrôle au Centre, M. Arkab a fait savoir que le niveau de contrôle atteint par le groupe Sonelgaz est le fruit des programmes et projets tracés, ces der-

nières années, en matière de production d'électricité, lesquels visent la production de 25.000 mégawatts, tout en maîtrisant la chaîne des activités, à l'instar de la production, la distribution, le transport et la gestion.

L'OSE constitue l'épine dorsale du réseau électrique national, un centre de prise de décision pour garantir l'équilibre du système électrique en conciliant l'offre et la demande concernant l'énergie électrique.

Doté d'un système d'information fiable et de systèmes de surveillance avancés et de contrôle à distance, il s'appuie sur les dernières technologies dans la gestion, ce qui permettrait d'assurer une bonne continuité et un service de qualité, conformément aux explications fournies.

"Les travaux sont en cours pour étendre et fortifier le réseau national, en œuvrant à passer à des tensions plus hautes à l'instar de 700 kilovolts et ce, à moyen terme", a soutenu M. Arkab, saluant à cet effet, "le grand professionnalisme" des travailleurs, des cadres et des maintenanciers du groupe Sonelgaz, ainsi que le contrôle total des différentes techniques de gestion du réseau.

Après avoir réitéré le soutien et l'accompagnement de l'Etat à Sonelgaz dans ses investissements visant à

renforcer et à structurer le réseau électrique national, M. Arkab a fait savoir que les groupes Sonatrach et Sonelgaz signeront, dans les prochains jours, un accord avec des partenaires internationaux portant réalisation d'un projet de câble sous-marin permettant d'exporter l'électricité vers l'Europe.

"Sonatrach et Sonelgaz se préparent pour la passation de contrats portant réalisation d'un câble électrique sous-marin reliant l'Algérie à l'Europe, ce qui permettra à l'Algérie d'exporter à la fois de l'électricité conventionnelle produite à partir de gaz naturel et de l'électricité produite à partir de sources alternatives et renouvelables", a déclaré le ministre.

Soulignant l'importance de ce projet "historique pour l'Algérie", M. Arkab a fait observer que "les préparatifs sont en cours pour la signature des contrats, suivie du démarrage de la réalisation de ce câble".

Par ailleurs, il a appelé les citoyens à rationaliser leur consommation d'électricité, une commodité essentielle pour le bien-être des populations, affirmant que tout un chacun était concerné "par une consommation rationnelle d'électricité garantissant la continuité du service et bénéficiant à la fois aux citoyens et à l'économie nationale".

ARGENTINE

Le gouvernement veut vendre aux enchères une partie de son patrimoine pour collecter un milliard de dollars

Le gouvernement argentin compte pallier la baisse de ses réserves en devises à travers la vente de quelque 400 immeubles dont il est le propriétaire, pour collecter des fonds d'une valeur d'un milliard de dollars.

La décision de vente sera passée au peigne fin pour arrêter la liste des propriétés jugées "inutiles" pour l'Etat, indique dimanche le quotidien Clarín, qui souligne que les biens ciblés appartiennent notamment aux forces armées, aux universités et à la compagnie des chemins de fer.

La même source met en cause "les réserves fragiles de la Banque centrale" pour justifier la future vente aux enchères des biens immobiliers gérés par l'Agence des domaines de l'Etat.

Selon les chiffres officiels, cette agence étatique contrôle plus de 5000 pro-



priétés sur les 46000 en possession des différents organes de l'Etat (ministères, organismes décentralisés et les forces armées et de sécurité). La filtration de cette

décision dans la presse fait écho aux inquiétudes du monde financier face au niveau des réserves nettes de la Banque centrale devenues à nouveau négatives.

Les perspectives s'annoncent compliquées à cause des échéances de la dette dont le gouvernement doit s'acquitter pour 1,5 milliard de dollars en janvier prochain.

Selon des analystes des marchés, les réserves nettes restent à un niveau négatif de 5 milliards de dollars, ce qui éloigne l'Argentine de ses engagements pris avec le Fonds monétaire international (FMI).

ELECTRICITÉ

La demande mondiale devrait augmenter d'environ 4 % en 2024 (AIE)

La demande mondiale d'électricité devrait augmenter d'environ 4 % en 2024, contre 2,5 % en 2023, soit le taux de croissance annuel le plus élevé depuis 2007, hors rebonds exceptionnels post-crise financière mondiale et pandémie de COVID-19, selon un nouveau rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

La demande mondiale d'électricité augmente à un rythme inédit depuis des années, portée par une croissance économique robuste, des vagues de chaleur intenses et l'adoption croissante de technologies électriques telles que les véhicules électriques (VE) et les pompes à chaleur, fait remarquer l'AIE dans sa mise à jour semestrielle sur l'électricité. Parallèlement, les énergies renouvelables continuent leur ascension rapide, l'énergie solaire photovoltaïque étant en passe d'établir de

nouveaux records. Le rapport prévoit que cette forte augmentation de la consommation mondiale d'électricité se poursuivra jusqu'en 2025, avec une nouvelle croissance de l'ordre de 4 %.

Les sources d'électricité renouvelables devraient également se développer rapidement cette année et l'année prochaine, leur part dans l'approvisionnement mondial devant passer de 30 % en 2023 à 35 % en 2025.

La production d'électricité renouvelable en 2025 devrait dépasser pour la première fois celle produite par le charbon. L'énergie solaire photovoltaïque devrait à elle seule répondre à environ la moitié de la croissance de la demande mondiale d'électricité en 2024 et 2025, l'énergie solaire et l'énergie éolienne combinées pouvant répondre aux trois quarts de cette croissance, fait remarquer la même source. Malgré la

forte augmentation des énergies renouvelables, la production mondiale d'électricité à partir de charbon ne devrait pas diminuer cette année en raison de la forte croissance de la demande, notamment en Chine et en Inde, précise-t-on.

En conséquence, les émissions de dioxyde de carbone (CO2) du secteur mondial de l'électricité atteignent un plateau, avec une légère augmentation en 2024 suivie d'une baisse en 2025.

Toutefois, des incertitudes subsistent : la production hydroélectrique chinoise s'est fortement redressée au premier semestre 2024 par rapport à son niveau bas de 2023. Si cette tendance se poursuit, elle pourrait freiner la production d'électricité à partir du charbon et entraîner une légère baisse des émissions mondiales du secteur en 2024, estiment les auteurs du rapport.

ALIMENTATION

La FAO dresse le bilan de 60 ans d'investissement agroalimentaire dans 110 pays

Le Centre d'investissement de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) célèbre cette année son 60e anniversaire en mettant en avant les solutions d'investissement et de financement fournies dans environ 110 pays en 2023, selon le rapport annuel du Centre publié dimanche.

Au cours de l'année écoulée, le Centre a joué un rôle clé dans la conception de 38 pro-

jets d'investissement public, dont plus de la moitié visent des objectifs liés au climat et à l'environnement, précise-t-on de même source, notant que ces projets, approuvés par des partenaires financiers dans 26 pays, représentent environ 6,6 milliards de dollars en nouveaux investissements.

Par ailleurs, le Centre a contribué à l'élaboration de dizaines de stratégies agricoles, d'études sectorielles et poli-

tiques, ainsi que de dialogues politiques dans 64 pays. Le soutien à la mise en œuvre des projets en cours a également été maintenu, englobant un portefeuille d'investissement total de 46,7 milliards de dollars dans 92 pays.

Le directeur général de la FAO, QU Dongyu, a souligné dans l'avant-propos du rapport que transformer les systèmes agroalimentaires mondiaux pour les rendre

plus efficaces, inclusifs, résilients et durables est une tâche énorme et urgente.

Il a ajouté que l'investissement est essentiel à cette transformation, et que, par le biais du Centre d'investissement, la FAO collabore avec des partenaires pour fournir un soutien technique sur mesure, afin d'aider les pays à assurer la disponibilité, l'accessibilité et l'abordabilité de la nourriture.

MARCHÉS BOURSIERS

Les Bourses asiatiques dans le rouge

La Bourse de Tokyo et les places boursières chinoises étaient dans le rouge lundi matin après les pertes de Wall Street, et alors que les investisseurs attendaient une décision monétaire de la Banque du Japon (BoJ) et évaluaient l'impact du retrait de Joe Biden de la campagne présidentielle américaine.

L'indice vedette Nikkei perdait 1,03% à 39.650,80 points vers 01H00 GMT, tandis que l'indice élargi Topix lâchait 1,02% à 2.831,59 points.

L'inflation dans l'archipel en juin, publiée vendredi, est ressortie en légère accélération par rapport à mai, bien qu'en dessous des prévisions du marché, re-

lançant les interrogations sur une hausse de taux de la BoJ dès la semaine prochaine.

A Hong Kong, l'indice Hang Seng était en baisse de 0,40% peu après l'ouverture à 17.348,04 points. De son côté, l'indice composite de Shanghai reculait de 0,65% à 2.963,09 et celui de Shenzhen cédait 0,29% à 8.877,34 points.

La banque centrale chinoise a réduit lundi deux taux d'intérêt de référence, dans l'espoir de stimuler la croissance, après une série d'indicateurs économiques décevants. Ces taux très suivis par les marchés, sont à leur plus bas historique. Cette mesure est censée encou-

rager les banques commerciales à accorder davantage de crédits et à des taux plus avantageux et doit permettre par ricochet de soutenir l'activité chinoise. Le billet vert reflua à 157,40 yens vers 01H00 GMT, contre 157,48 yens vendredi à 21H00 GMT.

L'euro progressait à 171,47 yens contre 171,38 yens en fin de semaine dernière, et valait 1,0893 dollar contre 1,0882 dollar vendredi.

Les cours du pétrole étaient dans le vert : le baril de WTI américain perdait 0,52% à 80,55 dollars et celui de Brent de la mer du Nord lâchait 0,50% à 83,04 dollars vers 00H15 GMT.

PÉTROLE

Le Brent à 82,5 dollars

Les prix du pétrole évoluaient sans direction claire lundi, pris entre d'un côté la santé économique chinoise, et de l'autre, des tentatives pour enclencher une relance comme la baisse de taux de la banque centrale chinoise.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre perdait vers 10h30 près de 0,15% à 80,01 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en août, dont c'est le dernier jour de cotation, cédait 0,15% à 80,01 dollars, après avoir glissé sous la barre des 80 dollars pour la première fois depuis mi-juin.

Les cours avaient commencé la séance européenne en montant légèrement "après la réduction inattendue des taux d'intérêt en Chine, une décision de la Banque populaire de Chine visant à soutenir l'économie" qui pourrait réduire légèrement les inquiétudes concernant la demande de pétrole brut" du pays, expliquent des analystes.

La banque centrale chinoise a en effet réduit lundi deux taux d'intérêt de référence, dans l'espoir de stimuler la croissance chancelante de la deuxième économie mondiale, après une série d'indicateurs économiques décevants.

D'après les économistes, le géant asiatique est en proie à une crise inédite de son vaste secteur immobilier, à une consommation toujours faible et à un taux de chômage élevé chez les jeunes. Et un an et demi après la levée des restrictions sanitaires qui pénalisaient l'activité, la reprise post-Covid tant espérée a été brève et moins robuste qu'espérée, estiment-ils.

Ailleurs, la semaine sera marquée par une série de données "clés" pour les marchés de l'énergie, qui aideront à déterminer l'état de l'activité économique, que ce soit aux Etats-Unis ou dans la zone euro", affirment les spécialistes du marché.

Mercredi, les marchés attendront la publication de l'indice PMI composite flash de juillet par S&P Global pour la zone euro.

L'attention des investisseurs devrait ensuite être absorbée vendredi par la publication de l'indice PCE de juin sur l'inflation aux Etats-Unis, la mesure préférée de la Réserve fédérale (Fed) pour le suivi de l'inflation.

Les marchés attendent également la publication du PIB américain pour le deuxième trimestre jeudi.

PORTUGAL

Le bénéfice de Galp Energia en hausse

Le groupe pétrolier et gazier portugais Galp Energia a annoncé lundi avoir dégagé au deuxième trimestre un bénéfice net ajusté en hausse de 16%, à 299 millions d'euros, en dépit d'une production réduite.

La production d'hydrocarbures a reculé de 9% entre avril et juin, mais la quantité de matières premières traitées dans ses raffineries a augmenté à la même proportion, a indiqué le groupe dans un communiqué.

L'excédent brut d'exploitation (Ebitda) a également reculé de 7% en glissement annuel, à 849 millions d'euros.

Sur l'ensemble du premier semestre, Galp a enregistré un bénéfice en hausse de 23%, à 624 millions d'euros, pour un Ebitda qui est resté "stable".

Le groupe portugais, détenu notamment à 35,8% par Amorim Energia et à 8% par la holding de participations publiques Parpublica, avait dégagé l'année dernière un bénéfice record d'un milliard d'euros.

SAISON ESTIVALE Un premier groupe d'enfants de la communauté nationale à l'étranger regagne Lille après un séjour à Zemmouri

Un premier groupe d'enfants de la communauté nationale établie à l'étranger a quitté l'Aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, lundi matin en direction de Lille (France), après avoir passé douze jours dans un camp de vacances à Zemmouri.

Dans une déclaration à l'APS, le chef de la délégation de la communauté algérienne établie à l'étranger en séjour en Algérie, Abdelkader Aoussedj, a précisé que "ce groupe composé de 140 enfants âgés de 10 à 14 ans, originaires de Lille (nord de la France), a passé au camp de vacances de Zemmouri un séjour riche en activités programmées par le ministère de la Jeunesse et des Sports".

M. Aoussedj a salué "les efforts consentis par le ministère de la Jeunesse et des Sports et l'accueil chaleureux qui a été réservé aux enfants de la diaspora".

Il a également salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de "consacrer aux enfants de la communauté algérienne établie à l'étranger 2.000 places dans des camps de vacances".

Le programme des camps de vacances, a-t-il poursuivi, "prévoit deux sessions (11-22 juillet et 24 juillet-4 août) dans tous les camps du nord du pays dans les wilayas de Bejaia, Boumerdes, Mostaganem, Chlef et Aïn Témouchent".

Les quatre groupes restants, qui se trouvent dans des camps à Oran, Tlem-



cen, Jijel et Chlef, quitteront, eux aussi, le pays plus tard dans la journée. Ces camps de vacances ont été organisés conformément aux instructions du président de la République pour la consécration de 2.000 places dans des camps de vacances aux enfants de la communauté nationale établie à l'étranger.

Constantine: l'Association "Kafel El-Yatim" organise des sorties en mer à Skikda pour plus de 400 enfants

Le bureau de Constantine de l'Association nationale "Kafel El-Yatim" a lancé lundi son programme de sorties en mer à travers différentes plages de Skikda au profit de plus de 400 enfants, dans le cadre de la saison estivale 2024, a-t-on appris auprès de son président, Kamel Bou Salem.

Ces sorties en mer dont le coup d'envoi a été donné depuis les antennes de l'Asso-

ciation des communes d'Aïn Abid et d'El Khroub, concernent des enfants âgés entre 8 et 14 ans, a-t-il précisé, indiquant que 21 voyages à destination des plages des communes de Collo, d'El Marsa et de Skikda figurent au programme.

L'initiative s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action de solidarité "Spécial été", établi par les membres de l'Association au profit d'enfants or-

phelins, a fait savoir le même responsable. Des équipes d'éducateurs composées d'une cinquantaine d'éléments de cette association à caractère social et caritatif, créée en 2013, ont été mobilisées pour assurer l'encadrement de chaque voyage, a ajouté M. Bou Salem.

Il a indiqué que des moyens nécessaires ont été mis en place pour prendre en charge les enfants concernés

dans les meilleures conditions et leur permettre de passer des moments agréables dans le cadre de ce programme qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'août prochain.

Des activités culturelles et sportives sont également prévues à l'intention de ces enfants, outre des sorties vers les sites touristiques et de loisirs des wilayas limitrophes, sont au menu, a-t-il ajouté.

LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Tizi-Ouzou : un incendie à Ifigha vite maîtrisé (Conservation des forêts)

Un incendie qui s'est déclaré dimanche après-midi dans la commune d'Ifigha, à 38 km à l'est de Tizi-Ouzou, a été vite maîtrisé grâce à la mobilisation de moyens humains et matériels conséquents par la conservation des forêts et la direction de la Protection civile, a-t-on appris, auprès des deux institutions.

La conservation des forêts a annoncé qu'aussitôt l'incendie signalé, elle a dépêché sur place les moyens de première intervention avant de les renforcer par

ceux de plusieurs brigades forestières, afin de tenter de circonscire le feu qui était menaçant.

La Protection civile a, pour sa part, mobilisé ses unités secondaires des communes proches limitrophes du lieu de l'incendie à savoir, celles de Bouzguene et Azazga, appuyés par les moyens de l'unité principale de Tizi-Ouzou, qui ont été mobilisées pour lutter contre le feu qui s'est déclaré à proximité d'un champ d'oliviers. En rai-

son de vents forts et de la présence d'herbes sèches conjuguées à de fortes chaleurs, d'autres moyens ont été mobilisés, dont la colonne mobile de la Protection civile et l'avion bombardier d'eau Brieve Be-200. L'intervention prompte de la conservation des forêts, de la Protection civile, de l'armée nationale populaire (ANP), de la commune d'Ifigha et des citoyens a permis de maîtriser rapidement l'incendie, a-t-on appris des mêmes sources.

LUTTE CONTRE L'ÉMIGRATION CLANDESTINE

Tentative d'émigration clandestine de 15 personnes déjouée à Berrihane (El-Tarf) (sûreté)

La brigade de lutte contre le trafic des migrants et la traite des personnes du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'El-Tarf a déjoué en coordination avec la brigade maritime des garde-côtes une tentative d'émigration clandestine depuis la plage de Draouche dans la commune de Berrihane et arrêté 15 personnes, apprend-on dimanche de ce corps de

sûreté. Le chef de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, l'officier principal de police Djelab Hamza, a indiqué que "dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, les services de la sûreté en coordination avec les garde-côtes ont arrêté 15 personnes, âgées entre 25 et 43 ans, originaires des wilayas d'El-Tarf, Annaba, Constantine et de Skikda qui préparaient

une opération d'émigration clandestine à bord d'un bateau de plaisance depuis la plage de Draouche dans la commune de Berrihane".

Selon la même source, l'opération a permis également de "saisir un moteur marin de 40 chevaux de puissance, une quantité d'essence chargée dans 6 bidons de 30 litres chacun en plus de téléphones portables et des sommes d'argent en

monnaie nationale et étrangère".

Les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes pour "organisation et planification pour quitter clandestinement le territoire nationale par mer dans le cadre d'un groupe criminel organisé et exposition des vies d'autrui au danger", a-t-on précisé.

PROTECTION CIVILE

Le plan de prévention et de la lutte contre les incendies a prouvé son efficacité (responsable)

Le plan stratégique de prévention et de lutte contre les incendies mis en place par la Protection civile a prouvé son efficacité grâce à la synergie entre alerte précoce et intervention proactive par différents moyens terrestres et aériens.

Dans une déclaration à l'APS, le colonel Farouk Achour, inspecteur à la Direction générale de la Protection civile, a indiqué que le plan stratégique de prévention et de lutte contre les incendies mis en place cet été avait "porté ses fruits grâce à la synergie entre alerte précoce, moyens aériens et intervention sur le terrain", soulignant que ce plan avait permis d'éteindre rapidement tous les incendies signalés.

"Comparativement à la même période de l'année dernière, une diminution (-83%) des superficies touchées par des incendies a été enregistrée", a-t-il précisé.

Ce plan, qui vient combler les lacunes relevées les années précédentes, "repose sur trois axes : d'abord la prévention à travers la sensibilisation, notamment à l'endroit des citoyens vivant dans des zones à risque, ensuite la coordination entre les différents secteurs pour une utilisation optimale des ressources et, enfin, l'analyse des anciens plans pour élaborer un plan plus performant permettant d'exploiter au mieux les ressources humaines et matérielles et d'élever le niveau d'alerte", a expliqué le responsable. Dans ce cadre, le colonel Achour a fait état de "la mobilisation de 505 unités d'intervention au niveau des wilayas à risque, de 65 colonnes mobiles, d'unités spécialisées en cas d'incendie et de 5 détachements régionaux prêts à appuyer les unités de wilaya, encadrés par plus de 20.000 agents, tous grades confondus".

"Les moyens aériens de lutte contre les incendies ont également été renforcés avec l'affrètement de 12 avions, qui s'ajoutent aux moyens considérables de l'Armée nationale populaire (ANP)", a-t-il poursuivi.

La stratégie prévoit aussi, a-t-il dit, "l'accompagnement des agriculteurs tout au long de la campagne de moisson pour préserver les récoltes et contribuer à la sécurité alimentaire, à travers un dispositif d'intervention au niveau des grands périmètres agricoles et la sensibilisation des agriculteurs".

Le colonel Achour a, par ailleurs, évoqué "le renforcement de l'utilisation de la numérisation et de l'intelligence artificielle dans l'élaboration de plans d'intervention et l'identification des régions les plus exposées aux risques d'incendie afin que des décisions éclairées puissent être prises".

Concernant la saison estivale, le responsable a fait savoir que le dispositif de surveillance des plages comptait "10.000 agents mobilisés à travers 455 plages autorisées à la baignade".

Depuis début juin 2024, 75 personnes sont mortes par noyade, dont 53 au niveau de plages interdites à la baignade et 20 au niveau de points d'eau, d'où la nécessité de sensibiliser davantage les estivants, a-t-il insisté.

APS

MADAGASCAR La lutte antiacridienne bat son plein

Le Madagascar a traité plus de 31.000 hectares de terrain envahis par les criquets dans le sud du pays, depuis le lancement de la campagne antiacridienne en octobre 2023, a annoncé le ministère malgache de l'Agriculture et de l'Élevage (MINAE).

Sur cette superficie, 2.140 hectares ont été traités par voie aérienne et 29.355 hectares par voie terrestre, précise la source. A travers le centre de lutte acridienne (IFVM), le ministère a affirmé sa détermination à poursuivre ses efforts de prévention et de protection contre ces fléaux, afin de garantir la sécurité alimentaire du pays.

En effet, depuis le 6 juillet dernier, en collaboration avec le ministère des Forces armées, le MINAE a intensifié la lutte aérienne contre les criquets. Un hélicoptère a été mobilisé pour traiter une superficie de 6.000 hectares en 15 à 20 jours. En date du 11 juillet, près de 1.500 hectares avaient déjà été traités par voie aérienne, et ce chiffre atteignait 2.150 hectares au 16 juillet, selon le ministère.

Parallèlement, les équipes mobiles de l'IFVM, équipées d'atomiseurs à dos et d'engins autoportés, ont traité 150 hectares entre le 6 et le 11 juillet, atteignant 6.40 hectares au 16 juillet.

Selon le ministère, l'invasion acridienne touche environ 270.000 hectares de cultures et de pâturages dans le sud et le sud-ouest de Madagascar.



En collaboration avec ses partenaires, il a élaboré une stratégie sur quatre ans pour éradiquer les criquets afin de

garantir la sécurité alimentaire de la population et atteindre l'autosuffisance alimentaire.

JAPON Un séisme de magnitude 4,8 ressenti au large de la préfecture d'Ibaraki

Un séisme de magnitude 4,8 sur l'échelle de Richter a secoué lundi la préfecture japonaise d'Ibaraki, au nord-est de Tokyo, selon l'Agence météorologique japonaise (JMA). Le séisme a eu lieu à 10h07 heure locale

(01h07 GMT), à une profondeur de 90 km, enregistrant une note de 3 sur l'échelle d'intensité sismique japonaise de 7, a précisé la JMA.

L'épicentre de la secousse était situé au large du nord de la préfecture d'Ibaraki, à

une latitude de 36,8 degrés nord et une longitude de 140,8 degrés est, fait savoir l'agence nipponne. Les secousses ont été ressenties dans le centre de Tokyo, sans qu'aucune alerte au tsunami n'ait été émise.

Les séismes sont fréquents au Japon, qui se trouve sur la "ceinture de feu" du Pacifique, un arc d'activité sismique intense qui s'étend à travers l'Asie du Sud-Est et le bassin du Pacifique.

ÉTATS-UNIS Trois morts et 7 blessés dans une fusillade à Philadelphie

Trois personnes ont été tuées et sept autres blessées dimanche lors d'une fusillade à Philadelphie, en Pennsylvanie (nord-est), a indiqué la police américaine. L'incident a eu lieu lors d'une fête à laquelle ont assisté plus de 100 personnes, a ajouté la police.

Aucun suspect n'a été arrêté jusqu'à présent alors que l'enquête se poursuit

pour identifier les auteurs de la fusillade. Les fusillades demeurent un fléau récurrent aux États-Unis, faisant de nombreuses victimes dans un pays où le droit de posséder des armes est garanti par la Constitution.

Face à la recrudescence de la violence armée, le président américain Joe Biden a exhorté le Congrès à agir

contre ce fléau, soulignant qu'il est temps de procéder à des réformes de la législation sur les armes à feu.

Biden a insisté notamment sur l'exigence de la vérification des antécédents lors des ventes d'armes à feu, ainsi que l'interdiction des armes d'assaut et des chargeurs de grande capacité.

MANIFESTATIONS AU BANGLADESH Plus de 500 arrestations près de la capitale (police)

Plus de 500 personnes, dont des dirigeants de l'opposition, ont été arrêtées à Dacca, la capitale du Bangladesh, après des violences lors de manifestations contre les quotas pour le recrutement dans la fonction publique, ont rapporté

lundi des médias, citant la police. "Au moins 532 personnes ont été arrêtées à la suite de violences", a déclaré le porte-parole de la police de Dacca, Faruk Hossain. "Parmi elles figurent des dirigeants du BNP", le parti national du Bangladesh,

une formation appartenant à l'opposition, a-t-il ajouté.

L'armée était largement déployée samedi dans les villes du Bangladesh après une nouvelle journée d'affrontements meurtriers entre les étudiants protestataires et la police, qui ont

fait au moins 105 morts et 300 policiers blessés. Un couvre-feu gouvernemental est entré en vigueur à minuit dans la nuit de vendredi à samedi et le bureau de la Première ministre a demandé à l'armée de déployer des troupes.

ESPAGNE Les habitants de Majorque manifestent contre les excès du tourisme

Une manifestation pour dénoncer les excès du tourisme sur l'île méditerranéenne espagnole de Majorque et demander un changement de cap a rassemblé environ 12.000 personnes dimanche dans les rues de Palma, selon les autorités. Unie derrière une bannière où l'on pouvait lire "Changeons de cap et fixons des limites au tourisme", plusieurs manifestants munis de pan-

cartes et de panneaux colorés ont envahi la petite cité touristique, à l'appel de quelque 80 organisations et groupes. Ces derniers estiment que le modèle actuel place les services publics au bord de la rupture, dégrade les ressources naturelles et rend l'accès au logement de plus en plus difficile pour les habitants. Selon le représentant du gouvernement central aux Baléares,

cité dans les médias locaux, environ 12.000 personnes ont manifesté, les organisateurs donnant un chiffre beaucoup plus élevé de quelque 50.000 manifestants. Un record de 17,8 millions de visiteurs se sont rendus sur l'une des trois îles des Baléares (Majorque, Minorque et Ibiza) en 2023, d'Espagne ou de l'étranger, et cela devrait encore augmenter cette année.

CHINE 15 morts dans l'effondrement d'un pont dans le nord-ouest du pays (nouveau bilan)

Un total de 15 personnes ont trouvé la mort suite à l'effondrement, la semaine dernière, d'un pont autoroutier dans la province chinoise du Shaanxi (nord-ouest), a indiqué lundi l'agence Chine nouvelle, citant les autorités locales.

Plus de 20 véhicules ont plongé dans la rivière Jinqian lorsqu'une section de 40 mètres du pont n°2 du village de Yanping s'est effondrée vendredi vers 20h40 (heure locale), en raison d'une inondation soudaine provoquée par une violente tempête de pluie.

Au total, 1.630 sauveteurs professionnels, 205 véhicules et 63 bateaux ont été envoyés à la recherche des disparus, selon les autorités.

Depuis mardi dernier, de larges pans du nord et du centre de la Chine sont touchés par des pluies torrentielles, qui ont provoqué des inondations et d'importants dégâts matériels. La Chine souffre de conditions climatiques extrêmes cet été, avec des vagues de chaleur dans le nord, tandis que le sud et l'est sont victimes de précipitations et d'inondations.

Alerte maximale à l'approche du typhon Prapiroon

Le Centre national de lutte contre les inondations et la sécheresse en Chine a envoyé une équipe de travail dans la province méridionale de Hainan à l'approche du quatrième typhon de l'année Prapiroon, selon des médias locaux.

Prapiroon a touché terre lundi à 13h30 à Hainan, apportant des vents violents et de fortes pluies à la province insulaire et au golfe de Beibu.

Lors d'une conférence de travail conjoint tenue dimanche, le ministère de la Gestion des urgences a exhorté les gouvernements locaux à réagir efficacement au typhon et à garantir le retour à terre des travailleurs offshore et le retour des navires dans les ports.

Les autorités ont maintenu une réponse d'urgence de niveau IV pour Hainan, l'une des dix régions provinciales confrontées à des risques élevés de typhons et d'inondations.

Dix morts dans une inondation dans le sud-ouest de la Chine

Des sauveteurs ont retrouvé dix corps, tandis que 29 autres sont toujours portés disparus à la suite d'une inondation provoquée par des pluies dans la province du Sichuan (sud-ouest), ont annoncé dimanche soir les autorités locales.

Les sauveteurs utilisent toujours des drones, des chiens renifleurs et des détecteurs de vie pour rechercher les disparus.

La catastrophe s'est produite samedi vers 2h30, lorsque de fortes pluies ont déclenché des crues dans une rivière locale et endommagé plus de 40 maisons dans le village de Xinhua du district de Hanyuan de la province. Quinze blessés ont été envoyés à l'hôpital, et sont dans un état stable. En outre, 412 résidents ont été évacués pour raison de sécurité.

APS

EQUIPEMENT
Oum El-Bouaghi: 1 milliard DA pour équiper le nouvel hôpital d'Ain M'lila (responsable)



Une enveloppe financière d'un milliard DA vient d'être octroyée à l'équipement du nouvel hôpital de 240 lits de la commune d'Ain M'lila, dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, a indiqué dimanche le directeur local par intérim de la santé et de la population, Souhil Belhatem.

"Les équipements à acquérir pour cette structure hospitalière comprennent le matériel du pavillon des opérations chirurgicales et des services de radiologie, de réanimation et de médecine légale ainsi qu'un scanner, divers équipements médicaux et bureautiques", a-t-il déclaré à l'APS.

L'opération d'équipement de cet établissement sanitaire atteint actuellement 70 % et sera terminée dans les quelques prochains mois avant de mettre officiellement en service cet hôpital, a fait savoir le même responsable.

Le personnel de l'ancien établissement public hospitalier (EPH) "Slimane Amirat" de la même ville sera transféré à terme vers le nouvel hôpital, a-t-on ajouté.

FORMATION MÉDICALE
Skikda: l'importance des exercices de simulation dans la prise en charge des brûlés en cas de catastrophes soulignée (rencontre)

Les participants à une session de formation régionale sur l'organisation et la prise en charge des brûlés en cas de catastrophes dues aux incendies ont affirmé dimanche à Skikda l'importance de la formation et des exercices de simulation pour la préparation anticipée en ce sens.



Dans son intervention durant cette session de formation de deux jours tenue à l'Institut supérieur de formation paramédicale de Skikda, Dr. Selma Gougam de la direction de formation du ministère de la Santé, a considéré que "la formation et les exercices de simulation sont hautement importants pour éviter les fautes dans la prise en charge médicale des malades durant les catastrophes dues aux incendies devenus fréquents ces dernières années".

L'intervenante a soutenu que "les faux gestes et la fausse ou tardive prise en

charge des brûlés exposent leurs vies au danger et l'organisation de pareilles sessions par la direction de la formation du ministère de la Santé vient pour organiser et préparer les staffs médicaux et administratifs du secteur sanitaire à assurer la meilleure prise en charge des malades en cas de catastrophes liées aux incendies".

Pr. Fadila Bouatou, cheffe du service des grands brûlés au Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Annaba, a présenté la conduite correcte à tenir par les médecins, les infirmiers, les psychologues, les pharmaciens et les gestionnaires

de la Santé en coordination avec la direction locale du secteur, cette session de formation s'inscrit dans le cadre du plan de formation et de perfectionnement des acteurs du secteur de la santé dans le domaine de la prise en charge des brûlés, selon les organisateurs.

Elle a notamment insisté sur "la nécessaire prise en charge des brûlés sur place avant leur évacuation vers la plus proche structure sanitaire", estimant que "c'est dans de pareils cas qu'apparaît l'importance de la formation et des exercices de simulation qui rendent les équipes intervenantes capables de maîtriser et de gérer les catastrophes d'une manière coordonnée".

Initiée par le ministère

de la Santé en coordination avec la direction locale du secteur, cette session de formation s'inscrit dans le cadre du plan de formation et de perfectionnement des acteurs du secteur de la santé dans le domaine de la prise en charge des brûlés, selon les organisateurs.

La rencontre qui aborde la stratégie de la gestion des brûlés et le traitement des brûlés a regroupé 90 médecins, infirmiers, gestionnaires d'établissements de santé, pharmaciens et psychologues des wilayas de Skikda, Jijel, Annaba, Guelma, Constantine et de Mila.

TAMANRASSET

Nouvelles structures pour améliorer les prestations médicales (wilaya)

De nouvelles structures médicales sont en cours de concrétisation dans la wilaya de Tamanrasset dans le but d'améliorer les prestations et les conditions de la prise en charge des patients, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya. Ces projets portent, entre-autres, sur la réalisation en cours, au niveau du quartier "Metnatlet" de Tamanrasset, d'un centre d'hémodialyse ayant fait l'objet d'une visite récente du wali de Tamanrasset, Mohamed Boudraâ.

Le wali, M. Boudraâ, a appelé, à ce titre, à accélérer la cadence des travaux de réalisation par le renforcement des chantiers en main d'œuvre en vue de réceptionner cette structure dans les délais impartis.

Il s'agit également d'un projet de réalisation, au quartier "Tebarket", d'une école de formation paramédicale d'une capacité d'accueil de 300 places. Ce projet est scindé en six

tranches, actuellement à divers taux d'avancement, a-t-on indiqué.

Le chantier de l'hôpital psychiatrique, d'une capacité de 120 lits, retenu au même quartier, est à un stade avancé, selon les explications fournies qui font état de la désignation d'un gestionnaire de cette structure.

Le wali de Tamanrasset a, lors de l'inspection de ces projets, indiqué que ces nouvelles structures devront contribuer à l'amélioration des prestations médicales au profit de la population locale de cette région du grand sud, et assurer une meilleure prise en charge des patients.

Par ailleurs, mettant à profit cette tournée, les autorités locales ont également inspecté le projet de réalisation d'un lycée au niveau du quartier "Tebarket", le chantier d'un établissement d'enseignement moyen (CEM), d'un groupe scolaire au quartier "d'Adriane" et d'un collège au quartier "Moufflon", chef



lieu de la wilaya. Le wali a, à ce titre, instruit les responsables

des projets d'hâter la cadence des travaux pour livrer les pro-

jets dans les délais fixés.

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 39.006 martyrs et 89.818 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 39.006 martyrs et 89.818 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué lundi les autorités palestiniennes de la Santé.

Selon la même source, 23 palestiniens sont tombés en martyr, et 23 ont été blessés au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza dans trois attaques barbares contre des familles palestiniennes.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les débris et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Un précédent bilan des agressions et crimes sionistes contre l'enclave palestinienne, faisait état dimanche, de 38.983 martyrs et 89.727 blessés. Au 290e jour des attaques bar-



bares sioniste, des dizaines de victimes Palestiniens entre martyrs et blessés ont été recensés lundi, sur diverses zones de Ghaza. De-

puis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions

massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Plusieurs militants étrangers blessés par des colons sionistes en Cisjordanie occupée

Plusieurs militants étrangers ont été blessés dimanche par des colons sionistes, sur des terres agricoles de Qusra, un village du nord de la Cisjordanie occupée, ont rapporté des médias palestiniens.

Dans les couloirs de l'hôpital al-Rafidia de Naplouse, au moins trois per-

sonnes, deux femmes et un homme, ont été prises en charge par le personnel soignant, tous présentant de larges ecchymoses, selon des médias.

Ces bénévoles accompagnaient des Palestiniens dans des oliveraies. Des militants étrangers escortent régulièrement des Palestiniens, cible d'at-

taques répétées dans les territoires occupés. "Ils sont arrivés avec d'énormes bâtons et ils ont commencé à nous frapper", a décrit une Américaine se présentant sous le surnom de Vivi. "Ils nous ont attaqués sans raison", a-t-elle poursuivi, affirmant que les forces d'occupation sionistes, sur place, n'étaient pas intervenues.

"Ils étaient armés de tuyaux en métal et de bâtons en bois et cherchaient la bagarre", a ajouté David Hummel, un membre allemand du Mouvement de solidarité internationale (ISM). M. Hummel a évoqué une blessure à la mâchoire et des douleurs aux jambes et aux bras.

Hani Odeh, le maire de Qusra, a confirmé les faits, ajoutant que les militants avaient accompagné les agriculteurs dans des champs "récemment incendiés" par des colons. Il a évoqué quatre blessés et affirmé que les assaillants venaient de la colonie voisine. Selon lui, des soldats, arrivés rapidement, ont "tiré en l'air" pour que militants et Palestiniens quittent les lieux. Les militants étrangers vivent à Qusra depuis environ un mois, selon M. Odeh.

ARGENTINE Plus de 527.000 cas de dengue enregistrés depuis le début de 2024

L'Argentine a enregistré plus de 527.000 cas de dengue depuis le début de cette année, soit 3,2 fois plus que l'année dernière, tandis que le nombre de cas a récemment continué à diminuer, a annoncé dimanche le ministre argentin de la Santé.

Au cours des 28 premières semaines de cette année, les autorités sanitaires argentines ont signalé 527.517 cas, soit 97% du total enregistré pour l'ensemble de la saison démarrant à partir de la semaine épidémiologique 31 de 2023, selon le dernier bulletin épidémiologique national du ministère.

Pour l'instant, 401 patients sont décédés de la dengue cette année.

Le plus grand nombre de cas ont été recensés dans la région centrale, représentant 60% du total, contre 24,9% dans le nord-ouest et 13% dans le nord-est.

Le taux d'incidence se stabilise actuellement à 1.157 cas pour 100.000 habitants, en baisse depuis 14 semaines, selon la même source.

RD CONGO Augmentation "exponentielle" des cas de variole du singe (gouvernement)

Le nombre de cas de "variole du singe" (monkeypox, ou Mpox) connaît "une augmentation exponentielle" en République démocratique du Congo, selon une communication au Conseil des ministres de vendredi reprise samedi par des médias. Le ministre de la Santé publique a présenté au Conseil "la situation épidémiologique portant sur quelques maladies, notamment le monkeypox ou variole du singe", a indiqué le porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya, dans sa lecture du compte rendu.

"Il en ressort une augmentation exponentielle du nombre de cas", a-t-il dit. A ce jour, "le cumul des cas est de 11.166 cas suspects, dont 450 décès, soit une létalité de 4%", a précisé M. Muyaya, ajoutant que la province de l'Equateur (ouest) était "la plus touchée".

Parmi les mesures prises pour lutter contre la maladie, figurent "la prise en charge médicale, le suivi des contacts avec les zones de santé respectives et la promotion de la surveillance à base communautaire", indique encore le compte rendu. Le 11 juillet dernier, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a mis en garde contre la menace pour la santé mondiale que représente la "variole du singe", appelée Mpox selon sa nouvelle terminologie, exprimant son inquiétude concernant une poussée épidémique d'une nouvelle souche plus mortelle du virus en RDC.

Cette épidémie ne montre "aucun signe de ralentissement", avait déclaré le chef de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus. Au total, selon l'OMS, 11.000 cas avaient alors été rapportés, dont 445 morts, les enfants étant les plus affectés. "Il y a un risque de franchissement de frontières du virus qui continue à se déplacer", avait indiqué Rosamund Lewis, spécialiste de la "variole du singe" à l'OMS.

APS

ONUSIDA

2024, année décisive pour que le sida cesse d'être une menace de santé publique

L'année 2024 et les décisions prises par les responsables politiques détermineront si oui ou non le monde atteindra l'objectif d'éliminer le sida comme menace de santé publique d'ici 2030, a jugé Onusida lundi.

Si les chiffres de 2023 montrent globalement un mieux, l'agence de l'ONU rappelle que la pandémie a tué plus de 42 millions de personnes et que ces progrès restent fragiles.

En 2023, un peu moins de 40 millions de personnes vivaient avec le virus du sida, le VIH, révèle le rapport annuel de l'organisation. Envi-

ron 1,3 million ont été nouvellement infectés l'année dernière, soit quelque 100.000 de moins qu'un an plus tôt.

C'est 60% de moins que lors du pic de 1995, quand 3,3 millions de personnes avaient attrapé le VIH.

Mais Onusida n'est pas satisfait parce que l'objectif de seulement 330.000 infections en 2025 semble inatteignable.

Le sida tue aussi beaucoup moins : 630.000 morts en 2023, contre 670.000 décès l'année précédente. C'est aussi 69% de moins qu'en 2004, l'année noire de la pandémie. L'accès à une



thérapie antirétrovirale est l'enjeu majeur, parce que jugée très efficace aujourd'hui.

A fin décembre 2023, pas moins de 30,7 millions de personnes avaient accès à une de ces thérapies, contre

seulement 7,7 millions en 2010, mais ce chiffre demeure en deçà de l'objectif 2025 fixé à 34 millions de personnes. Et surtout presque un quart des personnes infectées par le virus n'ont pas de traitement.

HYGIÈNE DENTAIRE

Avez-vous les bons réflexes ?

Avec l'épidémie et les confinements successifs, on est allé un peu moins chez le dentiste. Pourtant il est très important de prendre soin de ses dents, d'autant plus qu'il existe des liens entre les dents et la santé en général. Nos conseils.

La bouche est une porte d'entrée pour les bactéries. Or, les gencives sont en lien direct avec la circulation sanguine donc, en l'absence d'hygiène bucco-dentaire, une bactérie peut se retrouver un peu partout dans le corps et accentuer des problèmes de santé existants, voire être responsable d'une infection cardiaque par exemple. Une mauvaise santé bucco-dentaire peut aussi être responsable de carences. À l'inverse, les personnes souffrant de diabète ou de pathologies cardiovasculaires notamment doivent être particulièrement vigilantes car ces pathologies peuvent influer sur leurs dents, donc bien penser à prévenir leur dentiste.



L'ENNEMIE NUMÉRO 1 DES DENTS : LE SUCRÉ

On a tous en tête ce conseil : "Ne mange pas de bonbons, tu auras plein de caries !" à raison ? Dans notre bouche comme dans l'ensemble de notre corps, se trouvent des bactéries parfaitement inoffensives, qui se nourrissent essentiellement de sucres et qu'elles dégradent ensuite en acides. Ces acides attaquent progressivement l'émail des dents jusqu'à ce qu'un trou apparaisse, c'est la carie. Mais attention, le sucre ne se trouve pas que dans les bonbons. Il faut aussi se méfier des sucres cachés, notamment les plats cuisinés industriels, les gâteaux apéritifs ou encore les chips.

Attention au grignotage

Le corps humain est bien fait : dès que l'acidité augmente dans la bouche, la salive a la capacité d'abaisser progressivement cette acidité. Mais, le problème, c'est que lorsqu'on grignote sans arrêt, la salive n'a plus le temps de jouer son rôle protecteur contre les caries. Le conseil, c'est de choisir un encas peu sucré, pourquoi pas un laitage, par exemple un yaourt. L'avantage c'est qu'il est riche en calcium, un nutriment qui contribue à reminéraliser l'émail des

dents.

Pour le goûter des enfants, c'est mieux aussi de les habituer très tôt à ne pas manger trop sucré. Le conseil, c'est de leur proposer de l'eau ou un verre de lait plutôt des sodas.

LE SODA SUCRÉ OU LIGHT, C'EST MAUVAIS POUR LES DENTS

Le problème des sodas, sucrés ou light, c'est aussi qu'ils sont acides : l'acidité d'un soda équivaut celle d'un citron. Qui dit acidité, dit érosion de l'émail donc risque de carie. Donc même light c'est à éviter.

Idem pour les jus de fruits aux agrumes qui sont sucrés ET très acides. En particulier le jus de pamplemousse, qui est le plus corrosif.

C'est aussi le cas des boissons énergisantes utilisées par les sportifs, également très acides et très sucrées. Et d'ailleurs c'est pour cette raison que les sportifs ont souvent des problèmes carieux plus importants.

L'astuce : utiliser une paille, cela évite de disséminer l'acidité dans toute la cavité buccale.

MAUVAISE HALÈNE : SOUVENIR LE À UNE MAUVAISE HYGIÈNE DENTAIRE

Dans 8 cas sur 10, la mauvaise haleine (l'halitose) est d'origine bucco-dentaire et doit inciter à consulter un dentiste. Pourquoi ? Parce que les bactéries qui se trouvent dans les espaces interdentaires et qui dégradent les sucres en acides, fabriquent en même temps des composés volatils sulfurés et malodorants.

Côté pratique, les brosses à dents électriques sont généralement plus faciles à saisir et à manier, elles sont donc recommandées chez les personnes âgées dont la mobilité des mains est souvent diminuée. Pour les enfants, elles ont un côté ludique qui peut les motiver pour se laver les dents.

Préférez les brosses à dent à petite tête car elles sont plus faciles à manier et permettent de nettoyer tous les dents, y compris les dents de l'enfant et tous les ans.

DEUX CONSEILS POUR LA BROSSÉ À DENT MANUELLE :

Préférez la brosse à dent à petite tête car elles sont plus faciles à manier et permettent de nettoyer tous les dents, y compris les dents de l'enfant et tous les ans.

Préférez les brosses à dent à petite tête car elles sont plus faciles à manier et permettent de nettoyer tous les dents, y compris les dents de l'enfant et tous les ans.

Préférez les brosses à dent à petite tête car elles sont plus faciles à manier et permettent de nettoyer tous les dents, y compris les dents de l'enfant et tous les ans.

Préférez les brosses à dent à petite tête car elles sont plus faciles à manier et permettent de nettoyer tous les dents, y compris les dents de l'enfant et tous les ans.

Choisissez des brosses à poils souples car elles sont plus douces avec vos dents et évitent d'abîmer et de faire saigner les gencives.

Et bien sûr, le plus important, c'est de changer régulièrement. Idéalement, tous les 2 à 3 mois car ce sont des repères à bactéries.

PENSER AU DENTIFRICE AU FLUOR

Si la plupart sont de bonne qualité, privilégier toujours les dentifrices au fluor. Le fluor c'est un minéral qui va se fixer sur l'émail dentaire pour le renforcer et le rendre moins sensible aux attaques acides, et donc aux caries.

L'astuce : à la fin du brossage, cracher l'excédent de dentifrice, mais ne pas se rincer la bouche, ce qui permet de laisser un léger film de fluor pour qu'il agisse sur les dents plus longtemps.

NE PAS ATTENDRE D'AVOIR MAL POUR VOIR LE DENTISTE

N'attendez pas d'avoir une rage de dents pour aller consulter votre dentiste. En effet, quand le douleur est là, c'est que la carie est déjà installée depuis longtemps.

C'est aussi l'occasion de faire un détartrage. Le problème, en plus d'être inesthétique, c'est que le tartre favorise le développement de gingivite (inflammation des gencives, qui saignent au moindre contact) voire de parodontite, à l'origine de déchaussements dentaires.

En France, les dentistes recommandent son utilisation le soir, après le brossage et le rinçage de la bouche.

IL RÉDUIT MODÈSTEMENT LE RISQUE D'INFLAMMATION

Mais après avoir fait le tour des études existantes, les autorités sanitaires américaines ont décidé de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'impact du fil dentaire sur la santé des gencives".

Mais après avoir fait le tour des études existantes, les autorités sanitaires américaines ont décidé de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'impact du fil dentaire sur la santé des gencives".

Mais après avoir fait le tour des études existantes, les autorités sanitaires américaines ont décidé de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'impact du fil dentaire sur la santé des gencives".

Mais après avoir fait le tour des études existantes, les autorités sanitaires américaines ont décidé de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'impact du fil dentaire sur la santé des gencives".

Mais après avoir fait le tour des études existantes, les autorités sanitaires américaines ont décidé de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'impact du fil dentaire sur la santé des gencives".

Mais après avoir fait le tour des études existantes, les autorités sanitaires américaines ont décidé de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'impact du fil dentaire sur la santé des gencives".

Mais après avoir fait le tour des études existantes, les autorités sanitaires américaines ont décidé de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'impact du fil dentaire sur la santé des gencives".

Caries : le fil dentaire n'a pas fait ses preuves



Les dentistes américains reviennent sur leurs recommandations d'utilisation du fil dentaire. La majorité des études disponibles ne montre pas une réelle efficacité de ce fil de soie. Aux États-Unis, le fil dentaire fait partie des recommandations d'hygiène bucco-dentaire depuis 1979. Il a trouvé sa place dans le Dietary Guidelines for Americans, le guide de santé publique édité tous les 5 ans par les départements de la Santé et de l'Agriculture des États-Unis.

LES DENTISTES ONT DONC AFFIRMÉ À LEURS PATIENTS QUE CE PETIT FIL RECOURVERT DE CIRE PERMETTANT LE RETOUR DE LA PLAQUE DENTAIRE.

En France, les dentistes recommandent son utilisation le soir, après le brossage et le rinçage de la bouche.

IL RÉDUIT MODÈSTEMENT LE RISQUE D'INFLAMMATION

Mais après avoir fait le tour des études existantes, les autorités sanitaires américaines ont décidé de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'impact du fil dentaire sur la santé des gencives".

Mais après avoir fait le tour des études existantes, les autorités sanitaires américaines ont décidé de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'impact du fil dentaire sur la santé des gencives".

Mais après avoir fait le tour des études existantes, les autorités sanitaires américaines ont décidé de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'impact du fil dentaire sur la santé des gencives".

Mais après avoir fait le tour des études existantes, les autorités sanitaires américaines ont décidé de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'impact du fil dentaire sur la santé des gencives".

Mais après avoir fait le tour des études existantes, les autorités sanitaires américaines ont décidé de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'impact du fil dentaire sur la santé des gencives".

Mais après avoir fait le tour des études existantes, les autorités sanitaires américaines ont décidé de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'impact du fil dentaire sur la santé des gencives".

Mais après avoir fait le tour des études existantes, les autorités sanitaires américaines ont décidé de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'impact du fil dentaire sur la santé des gencives".

GINGIVITE ET PARODONTITE

Êtes-vous à risque ?

À l'occasion de la Journée mondiale de la santé bucco-dentaire, le 20 mars, faites le point sur votre hygiène dentaire et vérifiez si vous êtes à risque (ou non) de maladie parodontale. Allez-vous souffrir de gingivite ou de parodontite ? Répondez aux questions suivantes.



Les deux plus grandes menaces pour notre bouche, ce sont les caries et les maladies parodontales. La carie dentaire apparaît lorsque les bactéries qui sont présentes dans la plaque dentaire (celle qui se constitue au fur et à mesure des repas) transforment les sucres, contenus dans les aliments et les boissons, en acides qui attaquent les dents. À la longue et en l'absence d'une bonne hygiène bucco-dentaire, la structure de la dent se fragilise... ce qui entraîne des douleurs.

LES MALADIES PARODONTALES, QUANT À ELLES, ATTEignent LES TISSUS DE SOUTIEN DES DENTS : la gencive, l'os et le ligament. Caractérisées par des douleurs, un gonflement et/ou un saignement des gencives, elles sont réversibles lorsqu'elles sont prises en charge suffisamment tôt - au stade de la gingivite. Dans les formes les plus graves (parodontite), cela peut évoluer jusqu'à la chute des dents.

GINGIVITE : QUEL TRAITEMENT ?

Cette inflammation due à l'accumulation de biofilm sous la gencive touchent près d'1 Français sur 2. La gingivite se manifeste par un gonflement de la gencive et des saignements. Si elle n'est pas soignée, cette gencive malade constitue une véritable porte d'entrée pour les bactéries ou les toxines qui, à terme, peuvent provoquer la chute de la dent, voire coloniser d'autres organes à distance.

PARODONTITE : QUEL TRAITEMENT ?

La parodontite fait suite à une gingivite non soignée : les bactéries qui se sont développées sous la gencive forment alors une ou

plusieurs poches parodontales entre la gencive et la dent. Quelquefois, de micro-abcès apparaissent et, après quelques années, certains dents deviennent plus mobiles. Souvent, l'intervention du chirurgien dentiste qui, grâce à des ultrasons, va retirer le tartre collé sur la couronne (partie visible de la dent) et la racine de la dent (sous la gencive). Ce détartrage peut se pratiquer sous anesthésie locale en cas de sensibilité dentaire. Il permet de diminuer l'inflammation des gencives et de préserver l'os qui soutient la dent, et donc de maintenir un environnement sain pour la dent.

ELLES PEUVENT AUSSI AGGRAVER UNE MALADIE DÉJÀ PRÉSENTE (cardiopathie, diabète, insuffisance rénale, polyarthrite rhumatoïde, lupus érythémateux...) ou la

favoriser (endocardite infectieuse, AVC, etc.). Les personnes souffrant de parodontite auraient ainsi 25 % de risques supplémentaires de présenter une atteinte cardiovasculaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

favoriser (endocardite infectieuse, AVC, etc.). Les personnes souffrant de parodontite auraient ainsi 25 % de risques supplémentaires de présenter une atteinte cardiovasculaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe un appareil ultrasonique pour retirer la plaque dentaire associée à une meilleure hygiène dentaire.

Hygiène dentaire : vous en faites trop ou pas assez ?

1/10 - Brosse à dents manuelle ou électrique ? C'est une question de choix personnel. La brosse à dents manuelle marquée des points au niveau du contrôle du brosseur, alors que la version électrique (à système sonore ou oscillo-rotatif) est plus facile d'emploi. De plus, elle retire jusqu'à 2,5 fois plus de plaque dentaire.

2/10 - Comment bien se brosser les dents ? Le lavage des dents, c'est matin et soir, pendant au minimum deux minutes, avec un dentifrice fluoré (4 000 ppm de fluor pour les adultes)... et en douceur. Inutile de frotter énergiquement, cela agresse à la fois l'émail et la gencive. Le bon geste ? Partir du haut de la gencive vers le bas de la dent (du rose vers le blanc).

3/10 - Comment savoir si le brosseur est efficace ? À l'aide d'un révélateur de plaque dentaire. Il se présente sous forme de chewing-gum, de pastille à sucer ou de gel liquide. On peut l'utiliser deux ou trois fois par an. Ce colorant se fixe sur la plaque dentaire. Il révèle toutes les zones qui n'ont pas été suffisamment brossées et sur lesquelles il faut

donc davantage insister.

4/10 - On n'oublie pas le détartrage. On prévoit un rendez-vous annuel chez son dentiste. Il pourra alors représenter les bons gestes à effectuer au cours du brossage des dents. Et il procédera à un détartrage, afin de retirer la plaque dentaire qui s'est minéralisée en tartre, formant une couche dure et blanchâtre.

5/10 - Faut-il se brosser la langue ? Un nettoyage doux peut s'avérer utile, mais de manière occasionnelle seulement. Par exemple, en cas de mauvaise haleine, lorsque la langue est chargée d'un enduit blanchâtre, formé après un épisode infectieux touchant la sphère ORL (laryngite, rhinite...). La prise de médicaments ou encore en cas de diminution de la salivation. Mais attention à ne pas en abuser : un brossage quotidien peut irriter la surface de la langue et perturber sa flore microbienne.

6/10 - Les brosses interdentaires sont-elles indispensables ? Nettoyer chaque espace interdentaire est une étape incontournable pour éliminer correctement, là où la brosse à dents ne peut pas passer, la plaque dentaire et

les résidus d'aliments. Cela permet de prévenir les pathologies buccales telles que la gingivite (inflammation de la gencive) et la parodontite (inflammation du tissu de soutien de la dent). Ne pas hésiter à acheter des brosses de différentes tailles, adaptées à l'espace entre chaque dent.

7/10 - Le bain de bouche, c'est tous les jours ? C'est inutile si on ne souffre d'aucune affection buccale. Les personnes sujettes aux caries peuvent se rincer la bouche après chaque repas, en plus du brossage, avec une solution fluorée afin de renforcer l'émail de leurs dents.

8/10 - Faut-il choisir un bain de bouche antiseptique ? Les formules antiseptiques, à base de chlorhexidine, ne sont recommandées qu'en cas d'infection de la muqueuse buccale (parodontite, abcès, etc.) ou après une intervention chirurgicale. Il existe aussi des formules à effet rafraîchissant pour combattre la mauvaise haleine ou encore des bains de bouche à base d'acide hyaluronique pour faciliter la cicatrisation en cas d'aphte. Mais n'utiliser que ponctuellement.

4 gestes pour prendre soin de votre sourire

Qui dit premier vendredi du mois d'octobre, dit Journée mondiale du sourire. On profite de cette journée qui lui est consacrée pour rappeler les gestes indispensables pour prendre soin de son sourire.

#1 JE BROSSÉ MES DENTS DEUX FOIS PAR JOUR

La plaque dentaire se forme en 12 heures ; il faut donc se laver les dents matin et soir, pendant 2 minutes au moins selon les professionnels. Mais rien n'empêche de les brosser aussi après le repas de midi.

Quelle brosse choisir : les brosses à dents électriques, sans être indispensables, se révéleront plus efficaces sur la plaque dentaire et sont équipées de programmes minutés, ce qui assure le temps de brossage requis. De tout façon, on choisit un modèle à poils souples, qui passeront plus facilement entre les dents et nettoieront mieux.

Quel dentifrice choisir : on le choisit évidemment riche en fluor, qui renforce l'émail, dose à 1000-2000 ppm (parties par million) pour l'adulte. Les dentifrices blanchissants sont à utiliser avec modération.

#2 JE ME FAIS UNE HALÈNE



font un biofilm peu ragoutant, responsable d'une mauvaise haleine.

#3 JE NETTOIE LES ESPACES ENTRE LES DENTS

En y passant une brosselette dite "interdentaire". Ou du fil dentaire (que seulement 10 % des Français utilisent régulièrement). Ils complètent le brossage du soir et permettent de retirer les débris alimentaires et la plaque bactérienne qui se dissimulent entre ses papilles et

UNION AFRICAINE - ALGÉRIE

Le président de la République plaide pour la consécration du principe de "solutions africaines aux problèmes africains"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé, dimanche, la nécessité de consacrer le principe de "solutions africaines aux problèmes africains" en intensifiant les efforts conjoints des Etats membres de l'Union africaine (UA).

Dans une allocution lue en son nom par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui lors de la 6e Réunion semestrielle entre l'UA, les Communautés économiques régionales (CER) et les Mécanismes régionaux, qui se tient à Accra (Ghana), le président de la République a mis l'accent sur "la nécessité de consacrer le principe de solutions africaines aux problèmes africains" en intensifiant les efforts conjoints des Etats membres de l'UA et en mobilisant leurs capacités collectives pour faire face aux évolutions internationales accélérées et aux crises internes croissantes que connaît le continent".

"Ce principe, établi par les pères fondateurs de l'organisation conti-



nentale, a été et demeure un objectif stratégique nécessitant le renforcement de l'architecture continentale de paix et de sécurité" à travers "le parachèvement de l'activation de tous ses mécanismes de

prévention et de règlement des conflits, en particulier la Force africaine en attente (FAA), en vue de s'en servir, idéalement, face aux défis actuels", soutient le président de la République.

KENYA

Manifestations: le Président Ruto promet de régler les problèmes par des moyens démocratiques

Le président William Ruto a affirmé dimanche que "le Kenya est une démocratie" et que "nos problèmes sont résolus par des moyens démocratiques", suite aux manifestations qui secouent le pays depuis plus d'un mois. "Nous protégerons la vie, nous protégerons la propriété, nous arrêterons les pilliers, nous arrêterons les tueurs, nous arrêterons le chaos, nous arrêterons l'anarchie

parce que le Kenya est une démocratie et nous voulons une nation pacifique et stable. Et nos problèmes sont résolus par des moyens démocratiques", a déclaré dimanche le président kényan.

"Je veux promettre que cela va s'arrêter, ça suffit", a-t-il lancé non sans avertir que les manifestations "risquent de détruire notre pays". Le Kenya est touché depuis

le 13 juin par des manifestations à l'origine dirigées contre un projet de budget prévoyant de nombreuses augmentations d'impôts et finalement retiré par le président Ruto devant l'ampleur de la mobilisation.

Les rassemblements ont viré à un chaos le 25 juin lorsque des manifestants ont pris d'assaut le Parlement, suscitant une réaction policière jugée

musclée. Selon une organisation officielle de défense des droits humains, au moins 50 personnes ont été tuées depuis le début des rassemblements. Malgré l'annonce du retrait du projet de budget, des centaines de manifestants continuent de se rassembler à travers le pays pour demander le départ du président. De nouvelles manifestations sont prévues la semaine prochaine.

CENTRAFRIQUE

Cinq civils tués par des hommes armés dans le nord-est du pays



Cinq civils ont été tués samedi par des hommes armés dans la préfecture de la Vakaga dans le nord-est de la République centrafricaine (RCA), a-t-on indiqué dimanche auprès de sources locales concordantes.

"Les cinq personnes ont été sauvagement ligotées et assassinées par des éléments armés sur l'axe Ouandja à 3km du village Délé dans la sous-préfecture de Ouanda-Djallé. Leurs motos ont été brûlées par les assaillants", a indiqué la même source.

Une information confirmée par la compagnie de la gendarmerie de Ndélé, chef-lieu de la préfecture de la Vakaga. Des forces de la défense nationale et les militaires ouaisiens ont été déployés sur le terrain.

NIGERIA

Quatre morts dans une attaque armée dans le sud-est

Au moins quatre personnes, dont un inspecteur de police, ont été tuées dimanche dans une attaque menée par des hommes armés non identifiés dans l'Etat d'Abia, dans le sud-est du Nigeria, a annoncé lundi la police.

L'attaque a coûté la vie à trois civils et un inspecteur de police alors que les hommes armés visaient un groupe de membres du personnel de sécurité en patrouille dans la ville commerciale d'Abia, a déclaré Maureen Chinaka, porte-parole de la police d'Abia.

Deux assaillants ont été tués et plusieurs autres se sont échappés mais blessés, a ajouté Mme Chinaka.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc a transformé le Sahara occidental en "vaste prison à ciel ouvert" (média)

La répression violente de la police et de l'armée marocaine contre la population civile sahraouie dans les territoires occupés est allée crescendo depuis la rupture du cessez le feu par l'occupant marocain et la reprise des hostilités, il y a trois ans, rapporte le site EC.Saharoui, affirmant que le Maroc a transformé le Sahara occidental en "vaste prison à ciel ouvert".

Selon ce média, la grande vague de répression déclenchée au cours des premiers mois de la guerre, principalement contre les journalistes et les militants des droits de l'homme, a provoqué des protestations qui ont également été réprimées par les forces d'occupation marocaines.

La répression dans les territoires occupés s'est accentuée davantage et a atteint tous les secteurs, zones et catégories de la société civile sahraouie résidant dans les villes de Laâyoune, Smara, Dakhla et Boujdour, souligne le site, affirmant que les Sahraouis sont, non seulement, victimes de la violence physique, mais aussi de la discrimination au travail ou à l'école.

"Le régime marocain a transformé les territoires sahraouis occupés en une sorte de vaste prison à ciel ouvert, en recourant à une répression disproportionnée allant du passage à tabac à la torture, la persécution, le viol, les procès arbitraires, les agressions et assignations à résidence, aux coupures délibérées d'électricité, d'eau et de téléphone", re-

lève le site, soutenant que ces violences documentées et enregistrées représentent "l'épave dorsale" de la politique coloniale marocaine pour maintenir son occupation. Pour renforcer son contrôle des territoires occupés du Sahara occidental, le Maroc a eu recours à la "militarisation" des rues et grandes avenues, mais aussi à un réseau d'informateurs déployés dans les quartiers populaires, déguisés en mendiants ou en gardiens dans les parkings, les mosquées, les magasins ou encore les cafétérias, sans oublier la politique de répartition de la population, adoptée par l'occupant depuis le soulèvement de Gdeim Izik.

L'occupant marocain a procédé, en effet, à l'implantation de familles de colons dans les quartiers populaires sahraouis.

"Ils ont plutôt veillé à ce que les carrés de population soient répartis à parts égales entre Sahraouis et colons", indique le site, faisant remarquer que cette méthode ancienne est "utilisée par l'occupant depuis son invasion du Sahara occidental au milieu des années 1970 jusqu'à aujourd'hui".

En plus du siège démographique imposé, l'occupant restreint la libre circulation des Sahraouis dans les villes occupées, et impose un autre type de siège qui lui permet de suivre les mouvements des militants politiques et des personnalités sahraouies en s'introduisant dans leurs cercles sociaux, leurs relations personnelles, ou en surveillant

les personnes qui leur rendent visite en permanence, parfois même en surveillant le type d'achats qu'ils effectuent, ou leurs sources de revenus économiques.

"Cela se fait à travers l'installation de caméras de surveillance appartenant aux renseignements de l'occupant marocain dans les rues, les magasins, les cafétérias et les salles de fête, notamment pour empêcher la levée du drapeau de la République sahraouie et interdire l'exécution de chants révolutionnaires", explique le site.

Le ministère marocain de l'Intérieur a, d'ailleurs, mis en garde les artistes sahraouis contre l'exécution de chants révolutionnaires, ajoute le site qui révèle que de nombreux cas d'intrusions dans des salles de fête lors de l'exécution de ces chants ont été enregistrés, citant le cas où l'artiste Malainin Huda a été interrogé par la police, les participants attaqués, les instruments de musique brisés, alors que d'autres invités présents ont été pourchassés et attaqués.

Suite à la normalisation du Maroc avec l'entité sioniste et à la reprise des hostilités avec le Front Polisario, Rabat a accordé toutes les concessions et privilèges à cette entité en échange d'un soutien logistique dans sa guerre contre les Sahraouis, tant militaire que civil, affirme le site.

"Le Maroc a reçu des lots de drones, notamment kamikazes et des porteurs de missiles, ainsi que des drones de reconnaissance pour déterminer les em-

placements et prendre des photographies aériennes, qu'il a commencé à utiliser au début 2024", a-t-il ajouté. Cette surveillance quotidienne, a-t-il poursuivi, permet à l'occupant marocain de contrôler totalement la vie des Sahraouis et d'imposer le contrôle de leurs moyens de subsistance, parfois pour les faire chanter et d'autres fois pour négocier, entre l'option de continuer à gagner leur vie et trahir un fils, une fille ou un parent parce qu'ils militent contre la présence marocaine au Sahara occidental.

"Cette persécution et cette surveillance permanentes ne se limitent pas à la zone urbaine. Elle se sont étendues au cours des cinq dernières années au désert, aux bédouins et aux pâturages des nomades sahraouis, surveillant de près leurs mouvements et leurs activités quotidiennes", a fait savoir le site, précisant que l'occupant marocain interdit aux Sahraouis d'installer des tentes en dehors d'un rayon de 60 km des villes occupées, et que tout type de rassemblement est strictement interdit.

"Même les visites de tombes, de lieux emblématiques et les célébrations dans les sanctuaires sont interdites. Elles nécessitent une autorisation délivrée par le ministère de l'Intérieur marocain", ajoute le média sahraoui, soulignant que les autorités d'occupation exigent que le drapeau marocain soit hissé lors de l'événement et que des paroles soient prononcées à la gloire de son monarque.

PALESTINE

Ghaza : des dizaines de martyrs et blessés au 290^e jour de l'agression sioniste

Des dizaines de Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, lundi, au 290^e jour de l'agression sioniste, lors des bombardements des avions de l'occupant sioniste sur diverses zones de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa.

La même source a rapporté que "12 Palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés, à la suite des bombardements des avions de guerre de l'occupant sioniste sur les zones orientales de la ville de Khan Younes, dans le sud de la bande de Ghaza". Citant des témoins sur place, l'agence Wafa a ajouté que "des corps de plusieurs martyrs ont été récupérés par les ambulanciers palestiniens dans les quartiers de Cheikh Nasser, dans la bourgade de Beni Suhaila, toujours à Khan Younes". Par ailleurs, l'armée d'occupation a fait exploser deux places



résidentielles dans les quartiers de Tal Al-Sultan et Al-Saud, à l'ouest de

la ville de Rafah, a-t-on ajouté. Les ambulanciers du Croissant-Rouge ont récupéré de leur côté, 3 martyrs et plusieurs blessés suite à une attaque de missile contre un appartement appartenant à la famille Al-Batsh dans la rue Al-Nakhl, dans le quartier d'Al-Tuffah, à l'est de la ville de Ghaza, transféré à l'hôpital Al-Baptist de la ville, selon des témoins oculaires.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 38.983 martyrs et 89.727 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué dimanche les autorités palestiniennes de la Santé.

Des dizaines de colons sionistes envahissent Al-Aqsa

Des dizaines de colons extrémistes sionistes ont une nouvelle fois pris d'assaut lundi, l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville occupée d'El-Qods, sous la protection des

forces d'occupation, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les colons se sont introduits en groupes, dans l'enceinte de la mosquée sainte, ont mené des

marches provocatrices dans ses cours et effectué des rituels talmudiques, précise Wafa. Troisième lieu saint de l'Islam, la mosquée d'Al-Aqsa subit des actes de profanation

au quotidien par les colons et agents de la police sionistes, dans le but de judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

Ghaza : un énième convoi humanitaire de l'UNRWA attaqué par l'armée sioniste

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré que les forces d'occupation sioniste avaient ouvert le feu, dimanche, sur un convoi des Nations unies qui se dirigeait vers la ville de Ghaza. "Un véhicule de l'agence a été touché par 5 balles, alors qu'il attendait devant un check point de l'armée sioniste

dans le centre de la bande de Ghaza", a écrit le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, dans un message sur la plateforme X. Il a ajouté : "Cela s'est produit (hier, dimanche Ndlr) et les équipes voyageaient dans un véhicule blindé portant des marques clairement marquées de l'ONU et portant des gilets de l'ONU." L'armée sioniste s'en

prend régulièrement aux convois humanitaires et aux véhicules des agences onusiennes. En juin dernier, Lazzarini a affirmé que les attaques récurrentes des forces d'occupation contre les convois et écoles relevant des agences onusiennes constituent "un flagrant mépris à l'endroit de l'ONU", appelant "à recadrer sévèrement" l'entité sioniste.

La Belgique appelle l'UE à parler "d'une seule voix" face aux pratiques sionistes en Palestine

La ministre belge des Affaires étrangères, Hadja Lahbib, a déclaré lundi que l'Union européenne (UE) devait parler d'une seule voix sur l'avis consultatif émis par la Cour internationale de Justice (CIJ) sur la politique et les pratiques de l'entité sioniste dans les territoires palestiniens

occupés. Dans une déclaration aux médias, peu avant le début d'une réunion des ministres des Affaires étrangères des pays de l'UE à Bruxelles, Mme Lahbib a déclaré que "l'Union européenne doit avoir une seule voix face aux pratiques (de l'entité sioniste) en Palestine", soulignant "la nécessité de

suivre la décision de la CIJ". "Nous ne pouvons pas nous contenter de simplement défendre l'Etat de droit et la démocratie. C'est la décision de la Cour internationale de Justice, et nous devons la respecter", a-t-elle ajouté. La CIJ a rendu vendredi dernier son avis consultatif sur les consé-

quences juridiques de l'occupation sioniste des territoires palestiniens, une affaire dans laquelle une cinquantaine d'Etats ont témoigné, soulignant que les pratiques adoptées par l'occupation sioniste représentaient une atteinte au droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

ETATS-UNIS

Joe Biden annonce renoncer à se présenter à l'élection présidentielle de 2024

Le président américain Joe Biden a annoncé dimanche renoncer à se présenter à l'élection présidentielle de 2024, à moins de quatre mois du scrutin.

"Je pense qu'il est dans l'intérêt de mon parti et du pays que je me retire et que je me concentre uniquement sur l'exercice de mes fonctions de président jusqu'à la fin de mon mandat", a déclaré le démocrate de 81 ans dans un communiqué, annonçant qu'il s'exprimerait à la nation dans la soirée.

Peu après avoir annoncé renoncer à briguer un deuxième mandat, Joe Biden a déclaré soutenir la candidature de sa vice-présidente Kamala Harris pour l'élection présidentielle de novembre. "Aujourd'hui, je souhaite offrir mon soutien total et mon appui à Kamala pour qu'elle soit la candidate de notre parti cette année", a déclaré

Joe Biden sur X. Son rival démocrate de la course à la Maison Blanche, Donald Trump, a indiqué sur son réseau Truth Social que Joe Biden "n'était pas à apte à être candidat et il n'est certainement pas apte à exercer ses fonctions".

Le président doit démissionner "immédiatement", a affirmé de son côté le chef républicain de la Chambre des représentants, Mike Johnson. "Si Joe Biden n'est pas apte à se présenter à l'élection présidentielle, il n'est pas apte à exercer la fonction de président. Il doit démissionner immédiatement", a-t-il écrit sur X.

Le chef des démocrates au Sénat, Chuck Schumer, a, pour sa part, applaudi Joe Biden, "un grand patriote". "Sa décision n'a évidemment pas été facile à prendre, mais il a une fois de plus fait passer son pays, son parti et notre avenir en premier. Joe, cette journée montre que tu es un

grand patriote", a souligné Chuck Schumer. Une trentaine d'élus démocrates avaient demandé dernièrement au président sortant de laisser la place à un ou une candidate plus jeune. Aux appels de ces élus démocrates s'ajoutent les mauvais sondages. D'après une projection de l'institut de sondage américain Epic-MRA, Donald Trump l'emporterait avec 49% contre 42% pour Joe Biden dans l'Etat clé du Michigan où le républicain était en campagne samedi.

Selon une autre enquête d'opinion (ABC News/Ipsos), Donald Trump voit son taux d'opinions favorables grimper à 40%, dans la foulée de son triomphe à la convention républicaine cette semaine et après le choc provoqué par la tentative d'assassinat dont il a été victime le 13 juillet en plein meeting de campagne.

MEXIQUE

Un responsable de la police tué dans une attaque à Mexico (autorités)

Le chef des opérations spéciales de la police de Mexico, Milton Figueroa, a été tué dimanche lors d'une attaque à la périphérie de la capitale mexicaine, ont rapporté dimanche, les autorités locales.

"A la suite d'un lâche attentat à Coacalco, dans l'Etat de Mexico, mon collègue et ami le commissaire en chef Milton Morales Figueroa a perdu la vie", a annoncé le secrétaire à la sécurité locale, Pablo Vazquez, sur le réseau social X.

Le fonctionnaire se trouvait dans une rue lorsqu'un homme s'est approché de lui et l'a attaqué avec une arme à feu, selon les images des caméras de sécurité de la zone. "Milton était chargé d'importantes enquêtes visant à assurer la paix et la sécurité des habitants de la ville de Mexico", a réagi le maire de Mexico, Martí Batres, dans un message sur X. Plusieurs responsables policiers ont été assassinés ces dernières années au Mexique.

BANGLADESH

Le prix Nobel de la paix Yunus appelle à mettre fin aux violences qui secouent son pays

Le prix Nobel de la paix bangladais Muhammad Yunus a exhorté lundi la communauté internationale à mettre fin aux violences qui secouent son pays depuis le début des protestations étudiantes contre des quotas pour le recrutement dans la fonction publique.

"J'appelle de toute urgence les dirigeants internationaux et les Nations unies à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre fin à la violence subie par ceux qui exercent leur droit de manifester", a-t-il déclaré dans un communiqué.

"Des enquêtes doivent être conduites sur les meurtres qui ont déjà eu lieu", a-t-il ajouté à l'occasion de sa première déclaration publique depuis le début des manifestations. "Le Bangladesh est plongé dans une crise qui semble s'aggraver de jour en jour", a encore écrit M. Yunus. Et d'ajouter: "Des lycéens font partie des victimes". Agé de 83 ans, M. Yunus est connu pour avoir sorti des millions de personnes de la pauvreté grâce à sa banque de microfinance pionnière en la matière.

ESTONIE

Le président approuve le nouveau gouvernement

Le président estonien Alar Karis a approuvé lundi la composition du nouveau gouvernement dirigé par Kristen Michal.

Plus tôt dans la journée, le Parlement estonien (Riigikogu) a donné à M. Michal l'autorité de former un gouvernement qui devrait entrer en fonction mardi après avoir prêté serment devant le Riigikogu.

Le nouveau gouvernement a été formé par la coalition au pouvoir, qui comprend le Parti de la réforme, le Parti social-démocrate et le parti libéral Estonie 200.

Le président estonien Alar Karis avait accepté la démission de la Première ministre Kaja Kallas et entamé des discussions sur la formation d'un nouveau gouvernement, avait indiqué lundi un communiqué de presse du bureau du président.

Mme Kallas, qui a été nommée haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, avait remis sa démission officielle à M. Karis lors d'une brève réunion au palais présidentiel de Tallinn, la capitale.

EL-OUED

Diverses activités artistiques au programme "Nuits d'été 2024"

Diverses activités culturelles, lyriques et récréatives sont à l'affiche à la maison de la culture de la wilaya d'El-Oued dans le cadre du programme "Nuit d'été 2024" destiné à animer les soirées estivales au grand bonheur de la population locale.

"Peaufiné par le commissariat du festival local des arts et cultures populaires, le programme précité prévoit une panoplie d'activités tendant à meubler et relancer la scène culturelle locale, animées par des hommes de lettres, de diverses troupes théâtrales et des vedettes de la chanson de Oued-souf", a indiqué le directeur de la maison de la culture, Yacine Boughezala. Des spectacles inspirés du quotidien visant à divertir le public, tous âges confondus, seront pré-

sentés dans le cadre de ce programme par des troupes d'amateurs, en l'occurrence "Alwane des marionnettes", "Panorama" et "Ochak El-Khachaba" (amoureux de la planche). Le patrimoine lyrique et la poésie populaire se taillent l'essentiel des activités culturelles et artistiques proposées à la grande joie du public avec l'animation des soirées folkloriques et de danses au rythme de la zorna, puisées du répertoire lyrique local, exécutées par les troupes du fol-

klor populaire d'El-Oued. Ce bouquet culturel propose également des veillées d'Inchad (chant religieux) qui seront organisées par les troupes "El-Beida", "Yasmine", "El-Bayarik", "Nassamet Sahara", et les petits poussins "Bilssane". Au programme "Nuits d'été 2024" figurent également des représentations théâtrales destinées aux femmes en rapport avec leur quotidien dans la région et aussi des soirées d'Inchad.



TIZI-OUZOU

La fête du bijou d'Ath Yenni rend hommage au fabricant de galons de l'ALN

La 18e édition de la Fête du bijou d'Ath Yenni au sud-est de Tizi-Ouzou s'est ouverte jeudi au CEM Larbi Mezani de cette localité montagneuse en hommage à un de ses glorieux enfants, le chahid Larbi Maarouf, fabricant de galons pour l'Armée de libération nationale (ALN).

Selon les témoignages de sa fille, Nora, et du président du comité d'organisation de la fête du bijou, Samy Cherat, le martyr Larbi Maarouf, né le 27 janvier 1904 au village Ait Larbaa (Ath Yenni) a été l'un des premiers artisans bijoutiers à répondre à l'appel de l'ALN, en mettant son savoir-faire artisanal au service de la Révolution.

C'est après le congrès de la Soummam (20 août 1956) qui instaura les

grades, qu'il s'était mis à fabriquer des galons en argent au profit de l'ALN, avant que son activité clandestine ne soit découverte par l'armée coloniale, a-t-on indiqué.

Suite à la mort au champ d'honneur du beau-frère de Larbi Maarouf qui avait sur lui des galons et une lettre écrite par cet artisan-bijoutier que l'armée coloniale a récupéré, Larbi Maarouf sera découvert et arrêté. Il fut détenu dans l'ancienne prison d'Ath Yenni devenue aujourd'hui le CEM Larbi Mezani qui abrite la fête du bijou. Après quelques jours de torture, l'artisan qui a confectionné de ses propres mains le galon du colonel Amirouche Ait Hamouda, succomba à ses graves blessures le 10 juillet 1958.

La famille du martyr représentée par sa fille Nora s'est vu décernée, à l'ouverture de cette 18e édition de la fête, l'étoile d'argent qui distingue depuis quelques éditions, une personnalité de la région des Ath Yenni.

La nouvelle édition de la fête du bijou est marquée par la participation de 138 artisans, dont 109 bijoutiers d'Ath Yenni, le reste étant des artisans dans d'autres métiers tel que la vannerie, la tannerie, dinanderie, poterie, peinture sur soie, savon artisanal, taille du corail et autres.

Des artisans d'une quinzaine de wilayas, dont Tamanrasset, Tipasa, Tlemcen, Bejaia, El Kala, Ouargla et Médéa prennent part à la fête. Ce rendez-vous, qui se poursuivra jusqu'au 27 juillet

courant, a été l'occasion pour les bijoutiers pour poser le problème d'indisponibilité de la matière première, notamment le corail et l'argent. A ce propos M. Cherat a appelé à la mise en place d'un Fonds de soutien à la matière première et un Fonds de solidarité aux bijoutiers afin de pérenniser le travail de l'artisan bijoutier et de son art ancestral. Le Secrétaire général de la wilaya, Miloud Felahi, qui a donné le coup d'envoi de la fête, a assuré les artisans que l'accompagnement nécessaire leur sera garanti afin de maintenir et de préserver ce métier qui fait partie de la large palette de métiers de l'artisanat algérien d'autant plus que la réputation du bijou d'Ath Yenni a dépassé nos frontières.

APS

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن، العمران، والبنية التحتية
ديوان الترقية والتسيير العقاري
ولاية إيليزي
W.D/ILIZI
المهنية العامة
الرقم: 2024/م.ع.اد.ت.م. 48
Illizi, le 2024 ص ٢٨

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE LA
DIRECTION GENERALE
N°: /OPGI/DMO/2024

Mise en demeure N°01
- Renforcement du chantier.
- Rattrapage du retard.

L'entreprise: Groupe Zine d'entreprise représentée par son gérant Zain Athman siège social cité errimel wilaya de El Oued titulaire du marché N°032/2022 approuvé le 23/11/2022 portant réalisation du 25/50/150/200/6.200 logements type f3 programme année 2021 POS N°11 à Bourdj Omer Idriss wilaya d'Ilizi, est mise en demeure pour la 1^{ère} fois, pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels, et rattraper le retard enregistré, dans un délai n'excédant pas le six (06) jours à compter de la première parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Passé ce délai, l'office engagera les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur à savoir la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise.

Anep: 2416023868 du 23/07/2024

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE LAGHOUAT
DAIRA DE HASSI R'MEL
COMMUNE DE HASSI R'MEL
N° = CODE FISCAL: 0306000070

Le président de La commune de HASSI R'MEL wilaya de LAGHOUAT lance un avis d'appel d'offres avec exigence des capacités Minimales concernant le : N°: 07/2024

N°	Désignation des projets	Activité principal	Catégorie
01	Pavage de routes urbaines sur une distance de 2800 ml dans la nouvelle ville bellil	Travaux publics	03

Les Soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges au prés de bureau des marchés commune HASSI R'MEL Contre Paiement de 5000.00 A LA trésorerie inter communal de hassi r'mel Les participants sont invités à respecter les conditions contenues dans le cahier des charges

2. DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Déclaration de candidature entièrement remplie, signée et tamponnée sur toutes les pages et datée par l'entrepreneur selon le formulaire du cahier des charges
- Déclaration de probité entièrement remplie, signée et tamponnée sur toutes les pages et datée par l'entrepreneur selon le formulaire du cahier des charges
- Copie de l'attestation de qualification et de classification dans la spécialité, valable au jour de l'ouverture des offres. Une copie de la loi fondamentale pour les personnes morales
- Documents liés aux autorisations de signature
- Copie de convention de groupement considé les partenaires et leur représentants valable pendant le dure de validation des offres conformément les statuts particuliers des partenaires
- Attestation de paiement des cotisations (Extrait de Rôle - CNAS - CASNOS)
- Les certificats de bonne performance sont similaires à l'objet du cahier des charges
- Une copie des bilans financiers ou de la déclaration fiscale (G12) ou C20 des trois dernières années de l'exercice fiscal 2021, 2022 et 2023 fournie par l'administration fiscale.
- Une liste des travailleurs autorisés titulaires d'un certificat CNAS ou DAS 2023 valide complétée selon le formulaire présent dans le cahier des charges « Note de Justification Technique
- Une liste des capacités physiques proposées: justifié par des copies des cartes grises au nom de l'entrepreneur, l'attestation d'assurance du moyen de transport et une attestation de contrôle technique valide au nom du soumissionnaire.
- Le plan initial de mise en œuvre des travaux.
- Quitance de versement (droit de cahier des charges).

04 Offre technique: contient les précis suivants

- Le cahier des charges est rempli, signé et tamponné par l'entrepreneur sur toutes ses pages sans aucune omission, avec la mention «lu et accepté » écrite à la main.
- La déclaration de souscription est entièrement remplie, signée et tamponnée par le soucripteur sur toutes les pages, et datée par le soucripteur selon le formulaire figurant au cahier des conditions
- Une note de justification technique dûment complétée, tamponnée, signée et datée par l'entrepreneur selon le formulaire figurant dans le cahier des charges

05 Offre financière :

- Lettre de soumission remplie, datée et signée par le gagiste sur toutes les pages selon le formulaire figurant dans le cahier des charges bordereau de prix unitaire rempli, daté, signé et tamponné par l'entrepreneur sur toutes les pages
- Devis Quantitatif et Estimatif remplis, datés, signés et tamponnés par le contractant sur toutes les pages.
- Le résumé général est daté, signé et tamponné par le contractant sur toutes les pages.

OBSERVATION :

Les documents présentés par le soumissionnaire doivent être paraphés

Les dossiers de candidature, offre technique et offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre.

Ainsi que la mention (dossier candidature) (offre technique) (offre financière) selon le cas ces enveloppes sont mises dans un autre enveloppe cachetée et Anonyme comportant la mention suivante :

***ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture de plis et d'évaluation de offre* -**

A monsieur le p/APC de la commune de hassi r'mel « APPEL D'OFFRES AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°...../2024

Pavage de routes urbaines sur une distance de 2800 ml dans la nouvelle ville bellil

Toutes les offres doivent être déposées le dernier jour, à 9h30, auprès de la Commission d'Ouverture des Offres et d'Evaluation des Offres de la Commune de Hassi R'Mel, La durée de préparation des offres est fixée de (15) jours à partir de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les journaux nationaux ou sur le portail des marchés publics.

Les plis seront ouverts le dernier jour de dépôt des offres à 10h00 en séance publique au siège de la commune de Hassi R'Mel. Les candidats entrepreneurs sont invités à assister à cette séance.

Les soumissionnaires restent engagés sur leurs offres pendant une durée de 90 jours plus le délai de préparation des offres, à compter de la date d'ouverture des plis.

Anep: 24160238424 du 23/07/2024

LUTTE CONTRE LES FAKE NEWS

La responsabilité des médias dans le traitement et l'analyse des informations open source soulignée

Les participants au deuxième forum mondial "Shusha media global" ont souligné dimanche que la responsabilité des médias dans la lutte contre les fake news était liée notamment au traitement et l'analyse des informations provenant des sources de l'espace ouvert (open source).



Initié par l'agence gouvernementale d'information d'Azerbaïdjan "Azetac" et l'agence du développement des médias de ce pays, ce forum organisé à Shusha à l'est Azerbaïdjanais (20 au 22 juillet) était l'occasion pour plusieurs experts et professionnels du monde des médias, notamment les responsables des

medias peuvent induire les médias en erreur en les transformant en un outil de propagande et en instrument pour assurer une large diffusion de faux contenus informatifs (fake news). Plusieurs intervenants aux débats de ce forum, marqué par la participation des directeurs d'agence d'information, dont le Directeur

nombre de démarches et la nécessité de s'inscrire dans une politique pouvant aider les médias à accéder aux outils performants pour une meilleure analyse et un traitement vigilant des informations open source.

A ce propos, la formation et l'intensification de la coopération internationale en matière

de mises en circulation d'informations fausses et tendances dans le sillage du soft power et la guerre de quatrième génération ainsi que la polarisation des médias et la manipulation de l'intelligence artificielle. L'importance de la maîtrise par les médias de l'environnement numérique et l'adaptation avec ses mutations ont été évoquées lors des débats de ce forum, ouvert samedi par le président de la République d'Azerbaïdjan, ilham Aliyev, qui a animé la première séance débat de ce forum durant laquelle il a souligné la gravité du phénomène des fake news et de la désinformation et ses menaces sur la souveraineté des pays et l'intégrité morale des personnes et sur leur vie, appelant les médias à multiplier les échanges d'opinions pour consolider leur capacité de maintenir un dispositif médiatique fiable.

AÉROSPATIALE

Etats-Unis : Boeing annonce une commande de 4 avions cargo gros-porteurs



La société américaine National Airlines a passé une commande à Boeing pour quatre avions cargo 777-200, des gros-porteurs destinés à faire face à la croissance du commerce en ligne, a annoncé lundi son président au premier jour du Salon aéronautique de Farnborough (Royaume-Uni).

Le montant de la commande n'a pas été précisé. Les deux premiers appareils doivent être livrés fin 2025, les deux derniers en 2026.

National Airlines, qui exploite déjà neuf Boeing 747 cargo, entend répondre à la croissance attendue du commerce en ligne, a expliqué le président de la société, Christopher Alf, lors de la cérémonie de signature.

Chaque jour dans le monde, les expéditions de produits commandés en ligne

représentent plus de 10.000 tonnes, soit la capacité de transport de 100 Boeing 777 cargo.

Depuis le début de l'année, le trafic mondial de fret aérien a grimpé de 13% par rapport à la même période l'an passé.

Selon Boeing, la flotte d'avions cargo devrait croître de 2,6% par an au cours des 20 prochaines années, pour atteindre près de 4.100 appareils.

Avec cette signature, Boeing ouvre le traditionnel bal des commandes lors des salons, même si, lors de cette édition, le géant américain de l'industrie aéronautique met l'accent sur la résolution de ses problèmes de production et de qualité qui l'ont plongé dans une profonde crise.

APS

TRANSPORT AÉRIEN

USA: près de 1.500 vols aériens annulés, deux jours après la panne informatique mondiale

Departing to	Airline	Flight	Gate	Sch Time
Las Vegas-McCarran	UA	387	137	8:37 AM
London	UA	934	80	8:30 AM
Los Angeles	UA	2318	98	8:16 AM
Los Angeles	UA	1431	108	8:30 AM
Louisville	UA	3441	130	8:27 AM
Nami	UA	2485	136	8:45 AM
Nami	UA	1532	94	8:00 AM
Nami	UA	1139	107	9:09 AM
Ontego Bay	UA	2126	83	8:30 AM
Shville	UA	537	101	8:29 AM
Newau International	UA	1456	83	8:32 AM
Orleans	UA	1651	131	7:32 AM
Indo	UA	800	111	8:30 AM
Indo	UA	2135	103	7:40 AM
Indo	UA	1344	70	9:00 AM
Beach (FL)	UA	1413	101	6:30 AM

Près de 1.500 vols aériens ont été annulés dimanche aux Etats-Unis, alors que les compagnies aériennes américaines tentent de rétablir leurs opérations après la panne informatique mondiale qui a perturbé plusieurs secteurs d'activités à travers le monde.

Dimanche, le nombre total des vols aériens annulés a atteint 1.461, selon les dernières données du site FlightAware. Les compagnies aériennes Delta Airlines et United Airlines ont été les plus touchées par les annulations.

La panne informatique a été déclenchée vendredi par une mise à jour logicielle défectueuse envoyée aux ordinateurs exécutant Microsoft Windows par la société de cybersécurité CrowdStrike.

De nombreux secteurs ont été perturbés à travers le monde en raison de la panne informatique, qui a affecté notamment les services de transport, des entreprises, des banques ainsi que des réseaux de téléphonie dans plusieurs pays.

Vendredi soir, CrowdStrike a indiqué qu'elle "travaillait activement avec les clients touchés" par la panne.

Le PDG de la compagnie a déclaré que le problème informatique provoquant une panne mondiale avait été identifié et qu'un correctif avait été déployé.

La panne informatique mondiale a touché près de 8,5 millions des appareils de Microsoft, a indiqué le groupe technologique américain.

"Nous estimons actuellement que la mise à jour de CrowdStrike a affecté 8,5 millions d'appareils Windows, soit moins de 1% de toutes les machines Windows", a souligné Microsoft samedi dans un blog.

APS

PUBLICITÉ



EPE - Algérie Télécom - Spa
NIF : 00216001908337
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tiaret
Adresse : Boulevard de l'ALN, Route de Ain Guesma - Tiaret

دائما أقرب

Avis d'annulation

La Direction Opérationnelle des télécommunications de Tiaret informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°13/AT/DOT

Tiaret/ SD/FS / DAL / 2024 (relance suite annulation) du 24/06/2024, portant Aménagement bâtiments administratifs- (aménagement mur de clôture +PREO + Logements convertis en bureaux + salle de formation + siège DOT)

Que ce dernier a été annulé.

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083
Capital social : 115.000.000.000 DA
Siège Social : Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger
NIF : 000 216 001 908 337
NIS : 000 216 290 656 936

www.algeriatelecom.dz
Email : dmc@at.dz
Tél : +213 (021) 82 38 38

Anep : 2416023886 du 23/07/2024

DK NEWS

JEUX OLYMPIQUE 2024 DE PARIS (26 JUILLET-11 AOÛT)



Algérie : la barre olympique sera-t-elle dépassée à Paris ?

Les 46 athlètes algériens engagés aux Jeux olympiques Paris 2024, prévus du 26 juillet au 11 août, tenteront de relever le défi d'étoffer la moisson algérienne, qui s'élève à 17 médailles (5 or, 4 argent et 8 bronze), en 14 participations aux joutes d'été.

Traditionnels pourvoyeurs de médailles olympiques, les espoirs algériens sont portés particulièrement sur l'athlétisme avec son riche palmarès (4 or, 3 argent, 2 bronze) et la boxe (1, 5 bronze), qui seront une nouvelle fois au rendez-vous des JO, avec Djamel Sedjati meilleur performeur de l'année sur 800 m (1:41.46) et la boxeuse Imane Khelif, considérée comme l'une des meilleures pugilistes de sa catégorie (66 kg).

Aux JO 2024, il faudra également compter sur la star montante de la gymnastique mondiale, Kaylia Nemmour (17 ans), qui rêve d'offrir à l'Algérie sa première médaille dans cette discipline, ou encore la sélection nationale de luttes associées, qui convoite également sa première médaille olympique avec Bachir Sid Azara (87 kg, Gréco-romaine), occupant actuellement le haut du classement mondial.

En 14 participations aux joutes d'été, dont la première remonte à 1964 au Japon, l'Algérie a décroché ses premières médailles olympiques lors des JO-1984 de Los Angeles, avec les deux médailles de bronze grâce aux pugilistes Mohamed Zaoui (71-75kg) et Mustapha Moussa (75-81 kg).

Toutefois, le plus grand mérite revient à Hassiba Boulmerka, première athlète algérienne à avoir fait retentir l'hymne national "Kassaman" dans le plus grand rassemblement du sport mondial, lors de la finale du 1500 m du rendez-vous espagnol de Barcelone en 1992.

Toujours à Barcelone, une autre médaille olympique (en bronze) est tombée dans l'escarcelle algérienne grâce au boxeur, le regretté Hocine Soltani, qui montera quatre années plus tard sur la plus haute marche du podium lors des joutes d'Atlanta aux Etats Unis.

Au rendez-vous américain, l'illustre champion olympique et mondial, Nouredine Morceli, a réussi dans sa course favorite (1,500m) à effacer son incroyable échec barcelonais, en décrochant l'or olympique, qui manquait à son riche palmarès. Lors de ces joutes américaines, le boxeur Mohamed Bahari s'est adjugé le bronze de la catégorie poids moyen (75 kg).

La course du 1500 m, qui reste d'ailleurs l'épreuve privilégiée des athlètes algériens, après que Nouria Merah-Benida, eut réalisé l'un des plus grands exploits des JO-2000 de Sydney en s'adjugeant à la surprise générale l'or de la course reine de l'athlétisme, imitée 12 ans plus tard par Taoufik Makhoulfi aux JO-2012 de Londres.

Athlète algérien le plus médaillé de l'histoire (1 or, 2 argent), Makhoulfi parviendra à décrocher deux nouvelles breloques d'argent lors des JO-2016 à Rio de Janeiro au Brésil sur les courses du 1500 m et du 800 m.

Les autres médailles de l'athlétisme et de la boxe ont été décrochées lors des JO-2000 à Sydney par Ali Saïd-Sief (argent, 5000 m), Aïssa Djibir Saïd-Guerni (bronze, 800 m), l'actuel ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad (bronze, saut en hauteur) et Mohamed Allalou (bronze, super légers).

Outre l'athlétisme et la boxe, le judo est la 3e discipline porteuse de médailles aux jeux olympiques grâce à l'argent d'Amar Benikhlef (-90 kg) et au bronze de Soraya Haddad (-52 kg), et qui restent les seuls médaillés de l'édition olympique de Pékin (2008).

Sevrée de médailles lors de la dernière édition des Jeux olympiques à Tokyo en 2021, l'Algérie misera sur les 46 athlètes engagés dans 15 disciplines sportives aux JO de Paris 2024, pour tenter de relever le défi d'étoffer la moisson algérienne en faisant flotter les couleurs nationales dans le ciel de la capitale française.

APS

L'Algérie avec beaucoup d'ambitions à Paris

L'Algérie participera pour la 15e fois de son histoire aux Jeux olympiques d'été à l'occasion de l'édition de Paris, prévue du 26 juillet au 11 août, avec une délégation composée de 46 athlètes et l'ambition de renouer avec les consécutions après la déconvenue de Tokyo-2020 où aucune médaille n'a été décrochée par l'Algérie.

Soixante ans après sa première participation aux Jeux de Tokyo en 1964, avec le gymnaste Mohamed Yamani Lazhari, classé jadis à la 91e place de l'épreuve, l'Algérie avec des jeunes athlètes de haut niveau peut briguer des résultats largement meilleurs, et offrir au pays sa meilleure moisson de médailles de tous les temps.

Après 14 participations aux olympiades d'été, l'Algérie compte un total de 17 médailles (5 or, 4 argent et 8 bronze), avec comme meilleure performance celle obtenue aux Jeux d'Atlanta en 1996 (2 médailles d'or et 3 bronze) suivie par celle de Sydney (1 or, 1 argent et 3 bronze). Forte d'une délégation de 46 athlètes engagés dans 15 disciplines, l'Algérie tentera à Paris de remporter des titres olympiques, améliorer sa récolte de 17 consécutions, et enrichir son palmarès.

A l'inverse des précédentes participations, les chances algériennes de médailles, aux JO-2024, ne devraient pas se limiter à une ou deux disciplines.

Avec ses 8 athlètes dont la nouvelle star mondiale, Djamel Sedjati (meilleur performeur mondial de l'année au 800m), l'athlétisme sera en tête des disciplines qui pourrait offrir des médailles à l'Algérie aux rendez-vous parisiens. Les Algériens fondent, en effet, beaucoup d'espoirs sur le natif de Tiaret pour



décrocher une médaille. Outre Sedjati, l'Algérie aura deux autres athlètes de niveau mondial qui peuvent prétendre à un podium olympique, Slimane Moula (800 m) et Mohamed-Yasser Triki (triple saut).

En boxe, l'équipe algérienne, composée de cinq (5) pugilistes, aura à cœur de sortir son épingle du jeu lors de ces joutes, notamment avec Imane Khelif (66 kg), en super forme et qui vise le podium olympique à Paris et mettre fin à vingt-quatre années de disette pour le noble art algérien (dernière breloque remonte à Sydney 2000).

L'Algérie pourra aussi s'offrir sa première médaille olympique en gymnastique, avec la jeune Kaylia Nemmour (17 ans) qui domine depuis quelques temps la discipline, notamment aux barres asymétriques, au point d'avoir réussi, lors d'un exercice, à exécuter

un mouvement qui porte désormais son nom.

Les dernières performances enregistrées à l'occasion du championnat international de gymnastique "Romgym Trophy-2024", confirment sa suprématie mondiale aux barres asymétriques et son excellente forme à quelques jours du coup d'envoi de la 34e édition des JO.

L'haltérophilie représentée par un seul athlète, peut valoir des satisfactions à l'Algérie aux JO-2024. Le champion Walid Bidani visera à Paris le podium, synonyme de revanche sur le mauvais sort des JO de Tokyo-2020 (ndlr disputés en 2021), où il avait été contraint de déclarer forfait en raison du Covid-19, alors qu'il se présentait comme l'un des prétendants à une breloque olympique.

La lutte, avec 8 athlètes (libre et gréco-romaine) dont deux filles, emme-

nés par le duo Bachir Sid Azara- Abdelkarim Fergat, tentera de faire mieux que les précédentes participations et pourquoi pas créer la surprise en terre parisienne.

Le Judo avec 3 représentants dont une fille, aura pour mission de rééditer les performances d'un certain Amar Benikhlef (médaillé d'argent) et Soraya Haddad (bronze) aux JO-2008 à Pékin. La lourde tache reposera sur les épaules de Driss Messaoud (-73 kg), Amina Belkadi (-63 kg) et Mehdi Lili (+100 kg), une mission qui s'annonce cependant ardue.

Les autres disciplines: escrime, tir sportif, aviron, tennis de table, cyclisme, natation, badminton, canoë-kayak et voile, saisiront ce rendez-vous sportif planétaire pour se mesurer aux grands champions, et gagner en maturité et expérience.

Plusieurs athlètes algériens rejoignent le village olympiques (COA)

Plusieurs athlètes de la délégation sportive algérienne devant prendre part aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août) ont rallié lundi le village olympique, à quatre jours de la cérémonie d'ouverture de la 34e édition des joutes olympiques d'été, a indiqué Comité olympique et sportif algérien (COA).

Après l'arrivée du premier contingent, samedi, le nombre d'athlètes algériens ayant rejoint le village olympique a atteint 26 sportifs sur 46 engagés dans 15 disciplines dans les JO 2024.

Il s'agit notamment de la doublette mixte de badminton, composée de la fratrie Mammeri, Koceila et Tanina, des boxeuses Romaiassa Boualem, Hadjila Khelif et Imane Khelif, des rameurs Sid Ali Boudina et Nihad Benchadli, de la gymnaste Kaylia Nemmour, des nageurs Jaouad Syoud et Nesrine Medjahed, ou encore des judokas Amina Belkadi et Messaoud Driss.



Le COA, un autre groupe d'athlètes rejoindra le village olympique le mardi 23 juillet, à savoir, les cyclistes Nesrine Houilli, Yacine Hamza, suivis des lutteurs (8 athlètes) le jeudi 1 août, puis les équipes d'athlétisme (8) et d'haltérophilie (1) à partir du 4 août.

Avant son départ pour Paris, le chef de la délégation algérienne, Kheireddine Barbari, a indiqué que les athlètes algériens rallieront le

village olympique "une semaine avant le début de leurs compétitions.... et le quitteront 24 heures après la fin de leurs compétitions respectives".

Pour sa 15e participation aux joutes d'été, l'Algérie prendra part aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août) avec une délégation composée de 46 athlètes (27 messieurs, 19 dames) dans 15 disciplines sportives.



JEUX OLYMPIQUE 2024 DE PARIS (26 JUILLET-11 AOÛT)

BOXE

Le noble art algérien compte retrouver ses années de gloire olympique à Paris

La boxe algérienne cherchera, à travers sa participation aux Jeux olympiques 2024 de Paris (26 juillet - 11 août), à écrire une nouvelle page de son histoire, en aspirant à monter sur le podium et retrouver ainsi ses années de gloire olympique après une disette de 24 ans.

Les cinq boxeurs algériens (trois dames et deux messieurs) mèneront la conquête olympique dans l'objectif de défendre crânement les couleurs nationales, en dépit de la concurrence acharnée qui les attend aux JO 2024.

Boualem Roumaïssa (50 kg), Hadjila Khelif (60 kg), Imane Khelif (66 kg), Jurgurtha Ait Bekka (63,5 kg) et Mourad Kadi (+ 92 kg), sont conscients de la difficulté de la mission qui leur incombe à Paris et tentent de réussir un grand tournoi et monter sur le podium olympique après plus de vingt quatre ans de vache maigre.

Le médaillé d'or aux Jeux méditerranéens 2022 d'Oran Ait Bekka dont c'est la première participation a déclaré à l'APS: "Tous les boxeurs de ma catégorie ont presque le même niveau.

Le tirage au sort et la concentration joueront un rôle important dans la compétition. Personnellement, je suis conscient de la responsabilité qui m'attend et, je veux obtenir des résultats positifs et honorer le drapeau national et ma famille". De son côté, le di-

recteur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de boxe (FAB), Mourad Meziane, a estimé que le "Gant algérien" a toutes les chances de briller aux JO Paris 2024.

"La compétition sera rude avec la présence des meilleurs boxeurs mondiaux dans toutes les catégories de poids, mais nos représentants sont capables de décrocher un résultat positif dans leurs catégories respectives", a-t-il assuré.

Le gant féminin veut écrire une nouvelle page du noble art algérien

Les JO de Paris 2024 seront l'occasion aussi pour le gant féminin algérien, représentée par Boualem Roumaïssa (50 kg), Hadjila Khelif (60 kg) et Imane Khelif (66 kg), d'écrire une nouvelle page au palmarès national de la boxe.

C'est ce que recherchent la vice-championne du monde Imane Khelif et ses coéquipières qui aspirent à offrir à l'Algérie une médaille olympique dans une discipline qui a brillé par son absence depuis la médaille de bronze décrochée par Mohamed Allalou lors

de l'édition de Sydney en 2000. Les boxeuses algériennes ne comptent pas faire de "la figuration", mais aspirent plutôt à être couronnées et à hisser haut le drapeau national.

"Mon objectif ne se limitera pas seulement à participer, mais je donnerai le maximum lors de ce rendez-vous olympique, et pourquoi pas être couronnée. Mes chances de consécration sont intactes et mon niveau n'est pas vraiment loin des autres boxeuses", a déclaré Hadjila Khelif, la fierté du club de Sidi Ayade à Bejaïa.

Même son de cloche du côté de Boualem Roumaïssa (50 kg) qui considère que "les JO sont le plus grand rendez-vous international qui verra la participation des meilleurs pugilistes du monde. J'ai toutes les chances en ce moment et je ferai tout ce qui est de mon mieux pour honorer les couleurs nationales".

La même détermination est affichée chez Imane Khelif (25 ans), la nouvelle star du noble art algérien, qui ne cesse de progresser et qui se présentera à Paris comme l'une des grandes

favorites pour la consécration finale. La native de Tiaret a tenu à remercier les autorités algériennes pour leur "soutien indéfectible" dans l'objectif d'atteindre le podium olympique tant convoité par la boxe féminine algérienne.

"Je remercie les pouvoirs publics pour leur soutien indéfectible, sans oublier le président de l'Association des Comités nationaux Olympiques africains (ACNOA), Mustapha Berraf ainsi que le Comité olympique et sportif algérien pour leur accompagnement tout au long de cette période afin de réaliser mon objectif qui est une médaille olympique", avait confié à l'APS Imane Khelif.

De son côté, la Fédération algérienne de Boxe a mis à la disposition des boxeurs tous les moyens nécessaires afin de les mettre dans les meilleures conditions de préparation en prévision du rendez-vous de Paris 2024.

La préparation des cinq représentants algériens a été intense que ce soit à l'intérieur du pays ou à l'étranger, en participant aux différents stages et tournois internationaux.

BOXE FÉMININE

Imène Khelif : "J'espère que le tirage au sort sera favorable"

La boxeuse algérienne Imène Khelif, qui concourra dans la catégorie des moins de 66 kilos aux Jeux olympiques de Paris (26 juillet-11 août) a annoncé lundi, qu'elle espérait "un tirage au sort favorable" car pouvant l'aider considérablement dans sa quête de titre olympique.

"J'attends avec impatience la journée du 25 juillet, car c'est là que je serai fixée sur mes adversaires aux JO. J'espère que le tirage au sort sera favorable, car il pourrait constituer un plus dans ma quête de décrocher le titre", a déclaré la pugiliste de 25 ans au site officiel du Comité olympique et sportif algérien (COA).

"Certes, je me suis très bien préparée et mon rendement s'est beaucoup amélioré au cours des derniers mois. Preuve en est que j'ai réalisé quelques exploits qui n'ont jamais réussis jusqu'ici. Mais là, il s'agit des

JO, c'est à dire le très haut niveau et c'est pour cela que je souhaite mettre toutes les chances de mon côté. Ce qui passe également par un bon tirage au sort, car il peut avoir une influence directe sur mon parcours", a-t-elle expliqué.

"Les adversaires que je vais affronter à Paris ont non seulement un niveau aussi bon que le mien, mais elles nourrissent la même ambition de décrocher le titre, et c'est ce qui risque de compliquer la tâche. Mais je suis prête à relever le défi et je vais faire tout ce qui est en mon possible pour honorer mon pays, en décrochant le titre olympique", a-t-elle assuré.

Au passage, la native de Tiaret a rassuré ses fans, en affirmant que "même sur le plan moral" elle se porte mieux, et que les mésaventures qu'elles a connues, notamment,

après sa disqualification des Mondiaux 2023 à New Delhi (Inde), sont désormais derrière elle.

"Pendant le dernier mandat olympique (2020-2024), il n'y a pas eu que du bon. Il faut reconnaître aussi que je suis passée par des moments très difficiles, qui ont gravement nuit à ma carrière. Mais Dieu merci, cette période est derrière moi et je suis de nouveau sur les bons rails pour viser haut" a-t-elle assuré.

Outre Khelif, l'Algérie sera représentée par quatre autres boxeurs aux JO de Paris, à savoir: Roumayssa Boualem (-50 kg) et Khelif Hadjila (-60 kg) chez les dames, ainsi que Jurgurtha Ait Bekka (-63,5 kg) et Mourad Kadi (+92 kg) chez les messieurs. L'Algérie participe à ces olympiades parisiennes (26 juillet - 11 août) avec un total de 46 athlètes, engagés dans 15 disciplines différentes.

Cyclisme: le Slovène Pogacar déclare forfait pour Paris

Le cycliste slovène Tadej Pogacar, vainqueur de son troisième Tour de France, a déclaré forfait pour les Jeux de Paris en invoquant sa "fatigue", a annoncé lundi le Comité olympique slovène.

"Malheureusement Tadej Pogacar a annulé sa participation en raison d'un état de fatigue extrême", a déclaré dans un communiqué le sélectionneur de l'équipe olympique, Uros Murn.

Le coureur de 25 ans n'a par ailleurs pas digéré la non sélection de sa fiancée

Urska Zigart par la Fédération slovène. Il s'était dit "en colère" et "sans voix", dans un message publié sur les réseaux sociaux.

Il vise en septembre à Zurich, sur un parcours montagneux qui lui est particulièrement favorable, une triple couronne Giro-Tour-Mondiaux seulement détenue par deux hommes, Stephen Roche et Eddy Merckx.

Revanchar d'après deux éditions frustrantes, Tadej Pogacar a remporté son troisième Tour de France dimanche à

Nice en laminant la concurrence. Il a décroché avec une facilité parfois insolente six victoires d'étape, dont l'ultime chrono entre Monaco et Nice, pour réaliser un doublé Giro-Tour de France inédit depuis Marco Pantani en 1998.

Son compatriote Primož Roglič, champion olympique en titre du contre-la-montre et contraint d'abandonner le Tour après une énième chute, n'avait lui pas été retenu dans la sélection slovène annoncée début juillet.

APS

Sedjati, figure de proue de l'athlétisme algérien à Paris

Le demi-fondiste Djamel Sedjati sera probablement la figure de proue de l'athlétisme algérien aux Jeux olympiques d'été, prévus du 26 juillet au 11 août à Paris, car se présentant statistiquement comme l'athlète ayant le plus de chances de décrocher l'or sur le 800 mètres.

Certes, la Direction technique nationale a assuré que l'ensemble des représentants algériens à Paris se sont bien préparés pour l'évènement, en ayant tous un podium olympique en ligne de mire, mais concrètement, c'est Sedjati qui semble être le mieux placé pour atteindre cet objectif.

Avec un chrono de 1:41.46", réalisé dernièrement à Monaco, le natif de Tiaret était rentré dans l'histoire, en devenant le troisième athlète le plus rapide sur cette distance. Et sur sa lancée, il espère briller encore une fois à Paris, en décrochant l'or olympique.

A suivre également le parcours des athlètes: Oussama Khennoussi (Disque) et Zahra Tatar (Marteau). Les deux pensionnaires du CR Belouizdad ont considérablement amélioré leurs marques au cours des derniers mois, faisant qu'il faudra également compter avec eux pour atteindre la finale olympique, qui constitue déjà une grande performance dans des épreuves très techniques.

Yasser Mohamed Tahar Triki devrait avoir son mot à dire au triple saut, lui qui a fait l'impasse sur plusieurs meetings cette année, y compris la Ligue de Diamant, pour se consacrer uniquement à la préparation des JO 2024.

Le Constantinois de 27 ans avait terminé cinquième aux Jeux olympiques de Tokyo, et il espère faire mieux à Paris, en décrochant un podium dans sa spécialité de prédilection.

Les autres représentants algériens à Paris sont Slimane Moula (800 m), Mohamed-Ali Gouaned (800 m), Amine Bouanani (110m/haies), et Billel Tabti (3000m/steeple).

Moula qui demeure l'un des meilleurs au monde sur le 800 m, possède les qualités pour prétendre à un podium olympique à Paris, à condition qu'il soit dans une forme maximale le Jour J.

Seul bémol concernant la participation de l'athlétisme algérien aux olympiades de 2024, son absence sur 1500 mètres. Ce qui est assez significatif, car cette spécialité compte parmi les épreuves majeures, à tel point que certains puristes l'appellent communément "la petite reine".

En plus, cette spécialité a longtemps fait la fierté de l'athlétisme algérien, grâce notamment à l'or olympique des Noredidine Morceli, Hassiba Boulmerka, Nouria Bénida Merrah et Taoufik Makhloufi. Ce qui donne ce léger pincement au cœur de la voir absente à Paris.

Certes, dans l'ensemble, le demi-fond algérien se porte toujours bien, grâce notamment aux Slimane Moula, Mohamed Ali Gouaned et Djamel Sedjati, qui comptent actuellement parmi les meilleurs au monde, sauf que ces derniers ont tous privilégié le 800 mètres aux dépens du 1500.



SPORTS

EQUITATION

Championnat d'Algérie de saut d'obstacles cadets, juniors et seniors à partir de mercredi à Oran



Les épreuves du Championnat d'Algérie de saut d'obstacles cadets, juniors et seniors auront lieu, à partir de ce mercredi au Centre équestre "Etrier Oranais" d'Es-Senia (Oran), a-t-on appris, lundi, de la Fédération de cette discipline.

Cette manifestation de quatre jours, organisée par la Fédération équestre algérienne, en collaboration avec le club équestre "Etrier oranais", regroupera plus de 150 cavaliers et cavalières d'une trentaine de clubs du pays dans les catégories cadets, juniors et seniors.

Les trois premières journées prévoient le déroulement des tours éliminatoires pour les cavaliers cadets âgés de 10 à 14 ans de premier degré montant des chevaux âgés de 4 ans et plus avec une hauteur des obstacles de 1,05 et 1,10 mètre sans chrono et en juniors, âgés de 15 à 18 ans, enfourchant des chevaux de 5 ans et plus, sur des obstacles de 1,15 et 1,20 mètre sans chrono et seniors montant des chevaux de 6 ans et plus sur des obstacles de 1,25 et 1,30 mètre. Les finales auront lieu, samedi en nocturne, en deux phases sans chronomètre, puis au chrono pour les cadets sur des hauteurs de 1,15 mètre, les juniors sur 1,25 mètre et les seniors sur 1,40 mètre, selon les organisateurs.

TENNIS - TOURNOI W15 DE LA RIMINI CUP

L'Algérienne Inès Ibbou débutera contre la Russe Anna Semenova



L'Algérienne Inès Ibbou sera opposée à la Russe Anna Semenova au premier tour du tableau final du Tournoi féminin W15, prévu du 22 au 28 juillet à Viterba (Italie), pour le compte de la Rimini Cup de l'ITF World Tour 2024, selon le programme de compétition dévoilé lundi par les organisateurs.

L'ex-championne d'Afrique junior, aujourd'hui âgée de 25 ans, a directement intégré le Tableau final, alors que son adversaire, âgée de tout juste 20 ans, a dû passer par les qualifications.

Dotée d'un prize-money de 15.000 USD, la compétition qui se déroule sur terre battue a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées, notamment, l'Italienne Nicole Fossa Huergo (48e mondiale chez la WTA).

APS

LIGUE 1 MOBILIS (TRANSFERT)

Le gardien de but Chaâl troisième recrue estivale du CRB (club)

Le gardien de but Farid Chaâl (30 ans), est devenu la troisième recrue estivale du CR Belouizdad, a annoncé le club de la Ligue 1 Mobilis de football, dimanche dans un communiqué.

Formé au MC Alger, Chaâl retourne en Algérie après une courte expérience d'une saison sous les couleurs du club saoudien d'Al-Najma SC (Div.2). L'enfant de Tizi-Ouzou avait également évolué pendant une saison avec l'USM El-Harouch (2015-2016).

Avant d'officialiser l'arrivée de Chaâl, le Chabab a assuré auparavant l'arrivée de l'attaquant de l'ES Mostaganem Oussama Daibeche (25 ans), et du milieu de terrain de l'ES Sahel (Tunisie) le Camerounais Jacques Mbé (25 ans).

Le vice-champion d'Algérie est sur la piste d'autres joueurs capables de donner le plus, à l'image du défenseur central Badreddine Souyad (JS Kabylie), d'autant que le CRB compte jouer son va-tout sur les trois fronts : Championnat, Coupe d'Algérie, et Ligue des



champions. Par ailleurs, club de Laâqiba a confié la barre technique au Français Corentin Martins, passé la saison dernière sur le banc du Paradou AC. L'ancien joueur de l'AJ Auxerre (France), succède au Brésilien Marcos Paqueta, ce

dernier a refusé de prolonger son contrat pour une saison supplémentaire.

Le technicien brésilien a conduit le club de Laâqiba à remporter la 57e édition de la Coupe d'Algérie, après sa victoire en finale face au MC Alger (1-

0), le vendredi 5 juillet au stade olympique du 5-juillet 1962.

Le CRB a bouclé l'exercice précédent du championnat de Ligue 1, à la 2e place avec 53 points, derrière le MC Alger, sacré champion pour la 8e fois de son histoire (65 pts).

LIGUE 1 MOBILIS - SAISON 2024-2025

Les avertissements et les sanctions antérieures pour un match ferme annulés (LFP)

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP) a annoncé lundi que les avertissements et les sanctions antérieures pour un match ferme seront annulés lors de la nouvelle saison sportive 2024-2025.

"Conformément à l'article 34/2 du code disciplinaire, il est rappelé aux clubs du championnat professionnel qu'à la fin d'une saison sportive, et à l'exception des amendes financières, les avertissements infligés aux joueurs prévus par les articles 41 et 42, ainsi que les sanctions relatives à la suspension d'un match ferme prévues par les articles 43 et 44 du code disciplinaire sont annulés. Aucun d'entre eux n'est reporté pour la saison suivante" a indiqué l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. Une annulation qui concerne également "les sanctions pour un match de suspension ferme non purgée", car celle-ci aussi "ne peut être reportée pour la saison suivante", comme stipulé dans



l'article 35 du code disciplinaire. Ainsi, mis à part les amendes financières, les compteurs seront remis à zéro pour l'ensemble des joueurs

de la Ligue 1 Mobilis, qui pourront démarrer la nouvelle saison dès la première journée, prévue le 13 septembre prochain.

CHAMPIONNAT SUISSE (1^{RE} JOURNÉE) YOUNG BOYS Hadjam expulsé face au FC Sion

Le défenseur international algérien des Young Boys, Jaouen Hadjam, a été expulsé lors de la défaite concédée dimanche à domicile face au FC Sion (1-2), à l'occasion de la 1re journée du championnat suisse de football. Averti une première fois à la 23e minute, le latéral gauche algérien a reçu un deuxième carton, synonyme d'expulsion, à l'heure de jeu (60e).

Le champion de Suisse

en titre a raté son départ. Pourtant, les locaux ont ouvert le score dès la 16e minute par Ganvoula, avant de concéder deux buts inscrits par Djokic (39e) et Chouaref (66e).

Hadjam (21 ans) avait rejoint les Young Boys en janvier 2024 pour un contrat de quatre ans et demi, en provenance du FC Nantes (Ligue 1/France). Avant de rejoindre "La Super League" suisse, le natif de Paris

n'avait disputé que 104 minutes de jeu en 8 matches de Ligue 1 française. Hadjam a signé ses grands débuts en sélection nationale en mars 2023, à l'occasion de la double confrontation face au Niger, dans le cadre des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (décalée à 2024) en Côte d'Ivoire. Non retenu pour la dernière CAN, Hadjam a été convoqué par le nouveau

sélectionneur bosnien Vladimir Petkovic en mars dernier, à l'occasion du tournoi amical FIFA-Series 2024 disputé en Algérie, avec au menu deux matches face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3). Deux mois plus tard, il a été convoqué pour les deux premières journées de qualifications de la Coupe du monde 2026 : à domicile face à la Guinée (1-2) et en déplacement face à l'Ouganda (2-1).



BAYERN

HOENESS PRÉVIENT DAVIES

En fin de contrat en juin 2025, Alphonso Davies (23 ans, 42 matchs et 3 buts toutes compétitions pour la saison 2023-2024) traîne des pieds et refuse toujours de prolonger avec le Bayern Munich. Alors qu'il n'est pas contre un départ vers le Real Madrid lors de ce mercato d'été, le latéral gauche canadien a reçu un message clair de la part d'Uli Hoeness. "On lui a clairement dit que, s'il ne prolonge pas son contrat, on le laissera partir. On ne va pas offrir plus d'argent", a indiqué l'ancien président du club allemand dans des propos repris par Abendzeitung. Ce coup de pression du champion du monde 1974 va-t-il faire son effet ?

REAL MADRID LES CONFIDENCES DE BENZEMA, UN AN APRÈS

Un an après avoir quitté le Real Madrid, libre de tout contrat, pour rejoindre Al Ittihad dans le championnat saoudien, Karim Benzema (36 ans) s'est exprimé sur la situation des Merengues, dans les colonnes du journal Marca. "Le Real Madrid est toujours la meilleure équipe du monde. Des joueurs passent, d'autres viennent, mais le Real Madrid sera toujours au sommet, tout en haut. Il est le meilleur et il continuera à le prouver. (...) À ce jour, je ne vois pas d'autre équipe qui pourrait être meilleure que le Real Madrid", a estimé l'attaquant au sujet du club 15 fois vainqueur de la Ligue des Champions. L'ancien international français a aussi évoqué les sujets chauds, tels que le Ballon d'Or. Son favori ? "Je vais dire Vini parce qu'il le mérite pour sa saison et pas seulement pour ce qu'il a fait cette année. Lors de la précédente, il était aussi au-dessus. C'est un garçon et un footballeur complet", a estimé KB9. Le "Nueve" ne pouvait pas non plus passer à côté de la signature de Kylian Mbappé : "Tôt ou tard, je savais qu'il jouerait pour le Real Madrid. J'ai toujours pensé cela et c'est arrivé. C'est un grand joueur", a confié l'ancien Lyonnais.

LIVERPOOL MAC ALLISTER N'A PAS PARLÉ AU REAL

Auteur d'une belle première saison avec Liverpool, Alexis Mac Allister (25 ans, 46 matchs et 7 buts toutes compétitions pour la saison 2023-2024) a vu son nom être associé au Real Madrid. Des rumeurs infondées selon le père du milieu argentin.

"Alexis joue très bien avec Liverpool et c'est la chose la plus importante. Il n'y a aucune négociation entre Alexis et le Real Madrid. Il va rester à Liverpool cet été, a admis Carlos Mac Allister dans des propos relayés par AS. Si des offres arrivent pour Alexis, nous en discuterons d'abord avec le conseil d'administration de Liverpool."

A priori, aucune chance de voir le champion du monde 2022 quitter Anfield lors de ce mercato.

DORTMUND COUTO POUR AIGUISER LA DÉFENSE ?

Afin de rendre sa défense un peu plus tranchante, le Borussia Dortmund souhaite recruter le latéral droit de Manchester City Yan Couto (22 ans, 34 matchs et 1 but en Liga pour la saison 2023-2024), d'après Sky Sport Allemagne. Prêt à Gérone - membre du City Football Group - lors des deux derniers exercices, l'international brésilien avait été très bon, contribuant largement à la 3e place du club catalan en Liga lors de la saison écoulée.

Néanmoins, le BVB entend négocier le prix du défenseur. À un an de la fin de son contrat, l'Auriverde bénéficie d'une clause libératoire estimée à 40 millions d'euros. Le club allemand espère dépenser 25 millions au maximum pour soustraire Couto.

ASTON VILLA JOÃO FÉLIX POUR REMPLACER DIABY ?

De retour à l'Atletico Madrid après un prêt d'une saison au FC Barcelone, João Félix (24 ans, 44 matchs et 10 buts toutes compétitions pour la saison 2023-2024) ne sait pas encore où il évoluera lors du prochain exercice. Sauf surprise, ce ne sera pas dans la capitale espagnole, où son crédit est épuisé auprès de Diego Simeone et des supporters colchoneros. En Angleterre, peut-être ?

Selon la presse britannique, Aston Villa est fortement intéressé par la venue de l'attaquant portugais. Sur le point de vendre Moussa Diaby à Al Ittihad pour 60 millions d'euros, le club basé à Birmingham, très actif sur ce mercato d'été, réfléchit à passer à l'action pour l'ancien joueur de Benfica.

Sous contrat jusqu'en juin 2029, João Félix est estimé à 60 millions d'euros par sa direction. Il pourrait être disponible pour un nouveau prêt à condition de payer intégralement son salaire.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de rédaction
et publication
Dif Abdehamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - UA

Réunion UA, CER et Mécanismes régionaux : allocution du président de la République

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, dimanche à Accra (Ghana), une allocution aux participants à la 6^e Réunion semestrielle entre l'Union africaine (UA), les Communautés économiques régionales (CER) et les Mécanismes régionaux, lue en son nom par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui. En voici la traduction APS:

"Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux, Prière et paix sur Son Messager,

- Excellence cher frère Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, président de la République islamique de Mauritanie, pays frère, et président en exercice de l'Union africaine,

- Excellence Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, président de la République du Ghana, pays frère,

- Messieurs les présidents des Communautés économiques régionales et des Mécanismes régionaux,

- Monsieur le président de la Commission de l'Union africaine,

- Mesdames, Messieurs,

J'aimerais, tout d'abord, vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre conduite clairvoyante des travaux de notre Sommet et pour les efforts soutenus que vous n'avez eu de cesse de déployer depuis votre accession à la présidence de l'UA afin de faire entendre la voix de notre continent et défendre ses intérêts dans les différents fora internationaux.

Je saisis, également, cette occasion pour vous réitérer mes félicitations à l'occasion de la réélection de Votre Excellence à la présidence de la République islamique de Mauritanie, pays frère, en vous souhaitant plein succès dans vos nobles fonctions.

Je voudrais également exprimer mes vifs remerciements et mon estime au Président Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana, pays frère, pour son hospitalité et son accueil chaleureux et pour son soutien continu à l'action africaine commune dans toutes ses dimensions.

"Face aux évolutions internationales accélérées et aux crises internes croissantes que connaît notre continent, nous sommes, aujourd'hui tenus en tant que pays membres, à intensifier nos efforts conjoints et de mobiliser nos capacités collectives en vue de consacrer le principe « Solutions africaines aux problèmes africains ».

Ce principe qu'avaient consacré les Pères fondateurs de notre organisation n'a jamais été un slogan vain, mais plutôt un objectif pleinement stratégique, dont la consécration, sur le terrain, devrait aboutir aux résultats auxquels nous aspirons tous, des résultats à même de contribuer à assurer un avenir meilleur pour nos peuples.

C'est dans cette perspective qu'intervient le renforcement impératif de l'architecture continentale de paix et de sécurité à travers le parachèvement de l'activation de tous ses mécanismes de prévention et de règlement des conflits, en particulier la Force africaine en attente, en vue de s'en servir, idéalement, face aux défis actuels.

Pour sa part, l'Algérie qui a assuré la présidence de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord, l'un des cinq organes de la Force africaine en attente, poursuit ses efforts à l'effet de renforcer l'opérationnalisation de ce



mécanisme régional et de lui permettre, ainsi, de contribuer efficacement au maintien de la paix et de la sécurité en Afrique.

Je ne manquerai pas, à cette occasion, de saisir l'opportunité de saluer les efforts des pays frères membres, avec mon pays, de ce mécanisme, à savoir, la République arabe d'Égypte, l'État de Libye, et la République arabe sahraouie démocratique.

À ce propos, nous nous félicitons, en toute fierté, de l'annonce publiée par la Commission de l'Union africaine, qui vient affirmer la pleine disponibilité de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord. Une annonce qui vient couronner une série de visites d'inspection ayant permis aux experts de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations Unies de s'enquérir des capacités militaires, civiles et logistiques que recèle la Capacité régionale de l'Afrique du Nord, l'habilitant, conformément aux normes internationales, à prendre part aux opérations de maintien de la paix au niveau continental.

Cette annonce est à même d'encourager les pays membres pour poursuivre les préparatifs de l'exercice de simulation d'une opération de déploiement d'une mission de soutien à la paix, prévu fin 2024, dans l'ambition de maintenir un haut niveau de préparation et d'assurer une réponse rapide et efficace aux situations impérieuses et urgentes.

Partant de ces développements encourageants, l'Algérie met en avant l'impératif de renforcer les acquis réalisés et de consolider les résultats obtenus, et formule, ainsi, les quatre recommandations suivantes :

Premièrement: accueillir favorablement l'annonce de l'opérationnalisation de la Capacité de la Région Afrique du Nord.

Deuxièmement: Assurer le soutien nécessaire et indispensable au Secrétariat exécutif de la Capacité de la Région Afrique du

Nord, en vue de la mise en œuvre de l'exercice de simulation programmé, qui constituera une valeur ajoutée pour la préparation de la Force africaine en attente.

Troisièmement: Accélérer l'adoption du mémorandum d'entente relatif à la Force africaine en attente entre la Commission de l'Union africaine, d'une part, et les Communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux, d'autre part.

Quatrièmement: Aller de l'avant dans la révision du concept stratégique de la Force africaine en attente afin de l'adapter davantage à la doctrine de l'Union africaine concernant les opérations de maintien de la paix tout en lui mobilisant l'appui nécessaire en tant que partie intégrante de l'architecture africaine de la paix et de la sécurité.

Monsieur le président, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il est, sans doute, grand temps d'activer le rôle de la Force africaine en attente dans la concrétisation de l'Afrique à laquelle nous aspirons -, une Afrique sûre, stable, intégrée et prospère. Une Afrique qui contribue, avec responsabilité, à relever les défis liés à la paix et la sécurité.

Dans ce cadre, je tiens à réitérer la détermination de l'Algérie à agir, en sa qualité de membre non-permanent au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, pour défendre les intérêts du continent africain, faire entendre sa voix et mobiliser l'appui aux efforts conjoints des pays membres dans l'objectif de permettre au continent de jouer pleinement son rôle dans la préservation de la paix et de la sécurité en Afrique conformément aux dispositions de la charte onusienne, en attendant de corriger l'injustice faite au continent africain quant à sa représentativité au niveau du Conseil de sécurité, d'autant plus que nous vivons, aujourd'hui, dans un contexte international instable marqué par la recrudescence des foyers de tension à laquelle s'ajoute l'impuissance de la communauté internationale d'assumer ses responsabilités, pour instaurer la paix et la sécurité internationales. Le génocide barbare commis par les forces de l'occupation à l'encontre du peuple palestinien en est la preuve.

À cette occasion, nous réaffirmons notre solidarité immuable et notre soutien indéfectible au peuple palestinien sans défense jusqu'au recouvrement de tous ses droits légitimes, en tête desquels l'établissement de son État indépendant avec pour capitale Al-Qods.

Je vous remercie une nouvelle fois Monsieur le président pour votre direction éclairée de notre organisation, souhaitant tout le succès pour le renforcement de notre action commune et la concrétisation des objectifs tracés par les Pères fondateurs de notre organisation dont le défunt président, Kwame Nkrumah.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Tebboune reçoit le président de la Douma de la Fédération de Russie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi à Alger, le président de la Douma de la Fédération de Russie, M. Viatcheslav Viktorovitch Volodine, indique un communiqué de la présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale, M. Brahim Boughali, le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem et le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Lounès Magramane.

ALGÉRIE - YÉMEN L'Algérie condamne vigoureusement l'agression sioniste abjecte contre le Yémen

L'Algérie a condamné vigoureusement, dimanche, l'agression sioniste contre le Yémen, appelant la Communauté internationale à assumer pleinement ses responsabilités et à ne pas permettre à l'occupant criminel d'échapper à la reddition des comptes, aux poursuites et aux sanctions, a indiqué dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères, et de la Communauté nationale à l'étranger. "L'Algérie condamne vigoureusement l'agression israélienne abjecte contre le Yémen. Cette agression s'inscrit dans une stratégie d'escalade systématique et régulière adoptée par l'entité sioniste, visant à imposer sa domination absolue sur toute la région, mais aussi à détourner l'attention de ses crimes innombrables et indescriptibles, notamment à Gaza et en Palestine occupée en général", souligne la même source. "En dépit du resserrement de l'état par les instances judiciaires et pénales internationales, et malgré la recrudescence des condamnations émanant du monde entier, l'entité sioniste persiste dans ses défis, ses provocations et son insouciance envers la communauté internationale et ses décisions prises en faveur du peuple palestinien et de sa cause légitime", déplore le communiqué. Et d'ajouter: "L'Algérie exhorte la communauté internationale à assumer pleinement ses responsabilités et à ne pas permettre à l'occupant israélien criminel d'échapper à la reddition des comptes, aux poursuites et aux sanctions".

APS

Le Premier ministre rencontre le président de la République du Ghana ...

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a rencontré, en marge de la 6^e réunion entre l'Union africaine (UA), les Communautés économiques régionales (CER) et les mécanismes régionaux, dont les travaux ont débuté dimanche à Accra (Ghana), le président de la République du Ghana, M. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, qui l'a

chargé de transmettre ses salutations fraternelles au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, tout en soulignant sa volonté d'œuvrer au renforcement des relations de coopération entre les deux pays ainsi que sa pleine disposition à effectuer une visite en Algérie octobre prochain, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

... le président mauritanien et le président en exercice de l'UA

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a rencontré, dimanche à Accra (Ghana), en marge de sa participation, en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la 6^e Réunion semestrielle de l'Union africaine (UA), le président de la République islamique de Mau-

ritanie et président en exercice de l'UA, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, à qui il a transmis les salutations du président de la République et fait part de son attachement à poursuivre l'action commune en faveur du renforcement de la coopération bilatérale, indique un communiqué des services du

Premier ministre. De son côté, le président mauritanien a chargé le Premier ministre de "transmettre ses salutations fraternelles et sa profonde estime au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qu'il a qualifié « d'homme exceptionnel+ », selon le communiqué.

FÉLICITATIONS

Les familles Ben Aouidat, Tebi et Mokhtari, félicitent **IKRAM** pour sa réussite au baccalauréat, avec mention, et lui souhaitent de nombreux autres succès à venir.



Très heureuses du succès de leur fils **BELKACEM**, au BAC, les familles Laouar et Frahl prient Allah de lui ouvrir grandes les portes de la réussite dans toutes ses œuvres et la réalisation de ses rêves. A d'autres réussites, St Balkacem !!!

